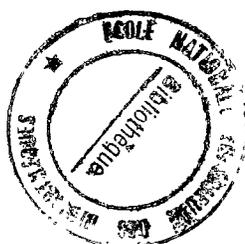


**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des Sciences
Sociales Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**



M é m o i r e

**La Bibliothèque Municipale de Lyon et l'Europe :
enjeux et perspectives**

Bernadette SIZARET

**Sous la direction de : Guy SAEZ
Université des Sciences Sociales, Grenoble II**

1990
M
31

1990

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON ET L'EUROPE :

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Bernadette Sizaret

RESUME : A partir de la Bibliothèque Municipale de Lyon, la notion nouvelle de "bibliothèque européenne" sera explorée. L'objectif de cette étude : voir comment l'image de l'Europe se façonne à l'intérieur d'une institution, analyser l'ensemble des moyens participant à l'ouverture sur l'Europe, esquisser les perspectives d'une coopération et d'une politique communautaires.

DESCRIPTEURS : bibliothèque municipale de Lyon - CEE - communauté européenne - coopération internationale - Europe - coopération.

ABSTRACT : Starting from the example of the public library of Lyons, the new concept of a "european library" will be explored. Purpose of the study : watching the construction of the european idea within an institution, analysing the means of aperture towards Europe, sketching out the prospects for cooperation and for a community policy.

KEYWORDS : EEC - Europe - european community - foreing language - international cooperation - public library of Lyons.

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>	P. 1
<u>1ERE PARTIE - LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON : UNE VOCATION EUROPEENNE</u>	P. 3
<u>I.1 - DU PALAIS SAINT-JEAN A LA PART-DIEU</u>	
<u>1.a - Genèse de la Bibliothèque</u>	
<u>1.b - "L'esprit Part-Dieu"</u>	P. 4
<u>1.c - Une bibliothèque à échelle européenne</u>	P. 7
<u>I.2 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : MODE D'EMPLOI</u>	P. 9
<u>2.a - Des fonctions multiples</u>	
<u>2.b - Un réseau complexe</u>	P.13
<u>2.c - Le rayonnement de la bibliothèque</u>	P.14
<u>I.3 - LE CONTEXTE LOCAL</u>	P.21
<u>3.a - Les orientations de la politique culturelle de la Ville</u>	
<u>3.b - "Une région très livre"</u>	P.23
<u>3.c - Les relations internationales</u>	P.25
<u>2EME PARTIE - QUELLE PLACE POUR L'EUROPE DANS LA BIBLIOTHEQUE ?</u>	P.29
<u>II.1 - L'AXE EUROPEEN</u>	P.33
<u>1.a - Une orientation nouvelle</u>	
<u>1.b - Missions : Missions permanentes/ponctuelles</u>	P.34
<u>1.c - Vers un réseau européen ?</u>	P.36
<u>II.2 - L'EUROPE A GEOMETRIE VARIABLE</u>	P.38
<u>2.a - Le Fonds "Europe" : documents imprimés documents sonores et visuels</u>	
<u>2.b - Des animations multiculturelles</u>	P.46
<u>2.c - Le dialogue européen</u>	P.52

<u>II.3 - UNE BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE (BPE)</u>	P.57
<u>3.a - La BPE, Pourquoi ? Pour qui ?</u>	
<u>3.b - Le projet en question</u>	P.59
<u>3.c - La BPE à l'horizon de 1992 ?</u>	P.64
<u>3EME PARTIE - PERSPECTIVES</u>	P.66
<u>III.1 - VERS UN ESPACE CULTUREL EUROPEEN</u>	
<u>1.a - Bientôt l'Euroculture</u>	P.67
<u>1.b - Quelle politique ?</u>	P.71
<u>1.c - Le livre et la lecture : enjeux culturels pour l'Europe</u>	P.74
<u>III.2 - L'EUROPE DES BIBLIOTHEQUES</u>	P.77
<u>2.a - Préambule</u>	
<u>2.b - Le plan d'action pour les bibliothèques de la Communauté européenne</u>	P.79
<u>2.c - Une voie étroite...</u>	P.82
<u>III.3 - LA COOPERATION EUROPEENNE</u>	P.85
<u>3.a - L'Etat : un partenaire obligé</u>	
<u>3.b - La région : des acteurs sur le terrain</u>	P.89
<u>3.c - Les associations : des intermédiaires précieux</u>	P.92
<u>CONCLUSION</u>	P.95
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	P.96

INTRODUCTION

Depuis quelque temps déjà, l'Europe est à la mode. Les publications et les émissions de télévision sur l'Europe ne cessent de se multiplier, suscitant un intérêt croissant auprès du public. Dans le domaine culturel, on assiste à une même éclosion de manifestations à caractère "européen" : Festival cinématographique européen (Angers, janvier 1990), Festival du théâtre européen (Grenoble, juillet 1990), Salon européen du livre (Lyon, décembre 1989), etc... Au-delà de son côté médiatique, ce phénomène fait surgir de vraies questions.

A la veille de 1992, il semble important de s'interroger sur l'Europe culturelle, en examinant plus particulièrement un secteur clef : le livre et la lecture. Cette recherche consistera à étudier la façon dont l'image de l'Europe se met en place à l'intérieur des bibliothèques et à voir comment le dialogue européen s'organise.

Les disparités, tant nationales qu'internationales, interdisant toute approche "globale" des bibliothèques, nous avons choisi de mener cette recherche à partir d'un établissement de lecture publique : la Bibliothèque Municipale de Lyon. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour justifier ce choix. Du fait de sa "vocation européenne", de ses collections multiculturelles et de son rayonnement, la bibliothèque constitue un terrain d'observation privilégié. Par ailleurs, l'axe européen, créé en 1989, au sein de l'établissement, représente un "laboratoire" de l'Europe des bibliothèques.

Sur le terrain, notre méthode a d'abord consisté à récolter des informations par le biais d'observations directes, de questionnaires et d'entretiens. Une fois sorti du cadre de la bibliothèque, les pistes de recherche se sont brouillées. D'un côté, nous nous trouvions face à des discours flatteurs mais parfois trompeurs, de l'autre nous étions confrontés à des réalités encore difficiles à percevoir. Il a donc fallu organiser ces différents éléments de sorte à présenter un tableau fragmentaire mais objectif, composite mais synthétique.

Pour fixer l'image de l'Europe passée, présente et à venir, trois lignes de recherche se croiseront. Dans un premier temps, nous nous efforcerons de cerner cette particularité de la Bibliothèque Municipale de Lyon qu'est sa vocation européenne. Cela suppose d'observer la façon dont l'image de l'Europe se dessine à l'intérieur d'une institution et d'une politique culturelle. Dans un second temps, nous analyserons l'ensemble des moyens qui, aujourd'hui, contribuent à ouvrir la bibliothèque sur l'Europe. Plusieurs questions seront posées : Quelle place pour les langues et les cultures européennes ? Quelles sont les attentes du public concernant l'Europe ? etc...

Puis, la réflexion s'élargira en direction de l'Europe des bibliothèques. On abordera les perspectives d'une action communautaire en faveur des bibliothèques et on traitera de la coopération européenne des professionnels du livre. A quand l'Europe culturelle ? A quand l'Europe sans frontière pour les livres et les usagers ? Le débat est ouvert !

1ERE PARTIE

**LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
DE LYON**

UNE VOCATION EUROPEENNE

La Bibliothèque Municipale de Lyon, une bibliothèque européenne ? Rien n'est moins évident pour les usagers qui la découvrent aujourd'hui.

I-1 - DU PALAIS SAINT-JEAN A LA PART-DIEU

L'évocation du contexte dans lequel elle est née et le rappel des hautes ambitions de ses constructeurs devraient conduire à réveiller une image oubliée. C'est cette image que nous explorerons à présent.

1-a - GENESE DE LA BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque Municipale proprement dite, remonte au XVII^{ème} siècle, lorsque la Municipalité de Lyon décida d'entretenir de ses deniers la Bibliothèque de la Trinité. Un siècle et demi plus tard, en 1765, elle fut rendue publique. Pendant la Révolution, le fonds subit les conséquences des troubles et saisies, mais la Bibliothèque reçut en contrepartie les collections des congrégations dissoutes et du Chapitre primatial.

Son caractère précieux et érudit se renforça encore avec les dons et acquisitions du XIX^{ème} siècle et avec la seconde confiscation des biens de l'Eglise consécutive à la loi de séparation.

En 1831, une seconde bibliothèque fut créée au Palais des Arts par le Maire PRDNELLE. De la fusion des deux bibliothèques allait naître en 1911 la Bibliothèque Municipale installée dans les murs du Palais Saint Jean.

Or, les lieux devinrent rapidement exigus et ne suffirent plus à accueillir le nombre croissant de lecteurs. La Municipalité décida donc la construction d'une nouvelle bibliothèque dans un quartier en pleine expansion : la Part-Dieu.

1-b - "L'ESPRIT PART-DIEU"

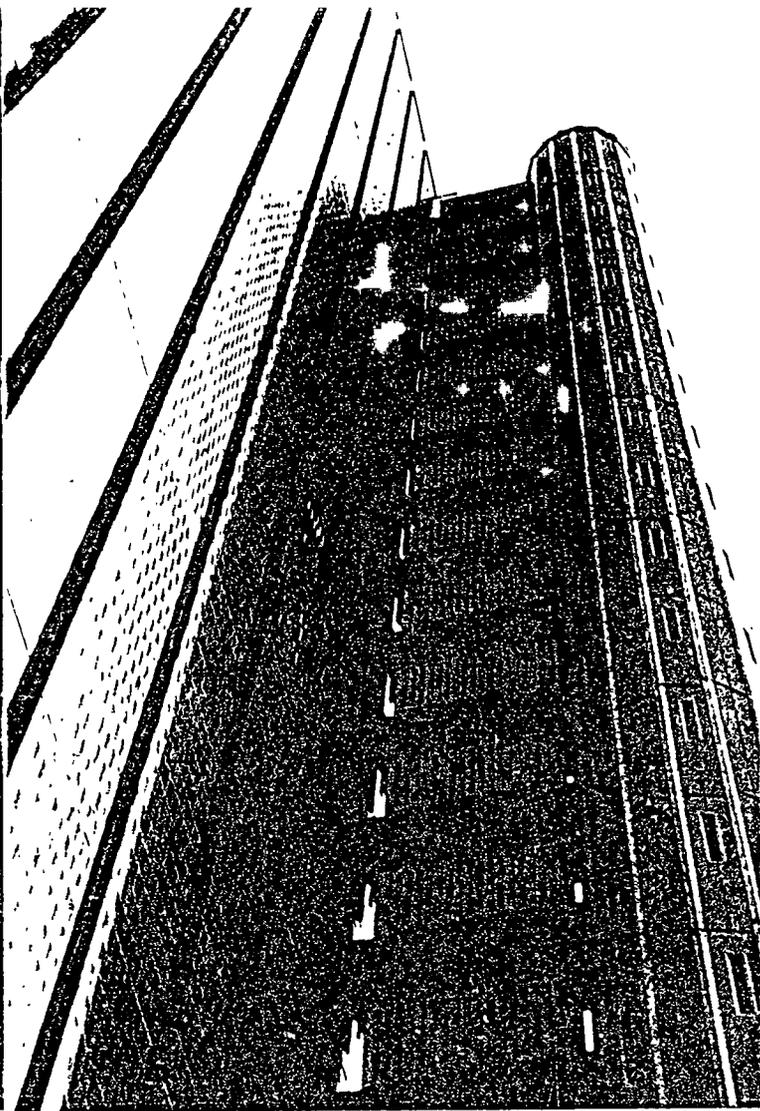
La décision du Maire, Louis PRADEL, de construire la Bibliothèque Municipale dans le nouveau centre de Lyon était inspirée de l'idée de donner à la métropole lyonnaise un équipement culturel comparable à ce qu'offraient les métropoles étrangères et capable de jouer un rôle national, autant que régional.

Sur le terrain, cette haute ambition s'est traduite par le choix d'un emplacement "stratégique" et d'un programme architectural de taille. Monument-symbole d'une politique culturelle résolument active, la bibliothèque devait avoir "pignon sur rue". L'emplacement de la Part-Dieu a donc été choisi à dessein. Ce centre administratif, commercial et culturel, devait s'articuler autour des bâtiments de la Cité administrative, d'un Centre commercial, de l'Auditorium de l'O.R.T.F. et d'un Centre culturel.

A l'origine, le Centre culturel constituait donc un élément d'armature de "l'esprit Part-Dieu". Le Ministère de la Culture avait proposé la création d'un véritable "complexe culturel" comprenant un auditorium commun avec l'O.R.T.F., un théâtre, des cinémas, etc... Or, ce projet initial a été progressivement détourné et réduit à une peau de chagrin. Pour finir, le complexe culturel a été abandonné et il n'en est plus resté qu'une mosaïque éclatée.

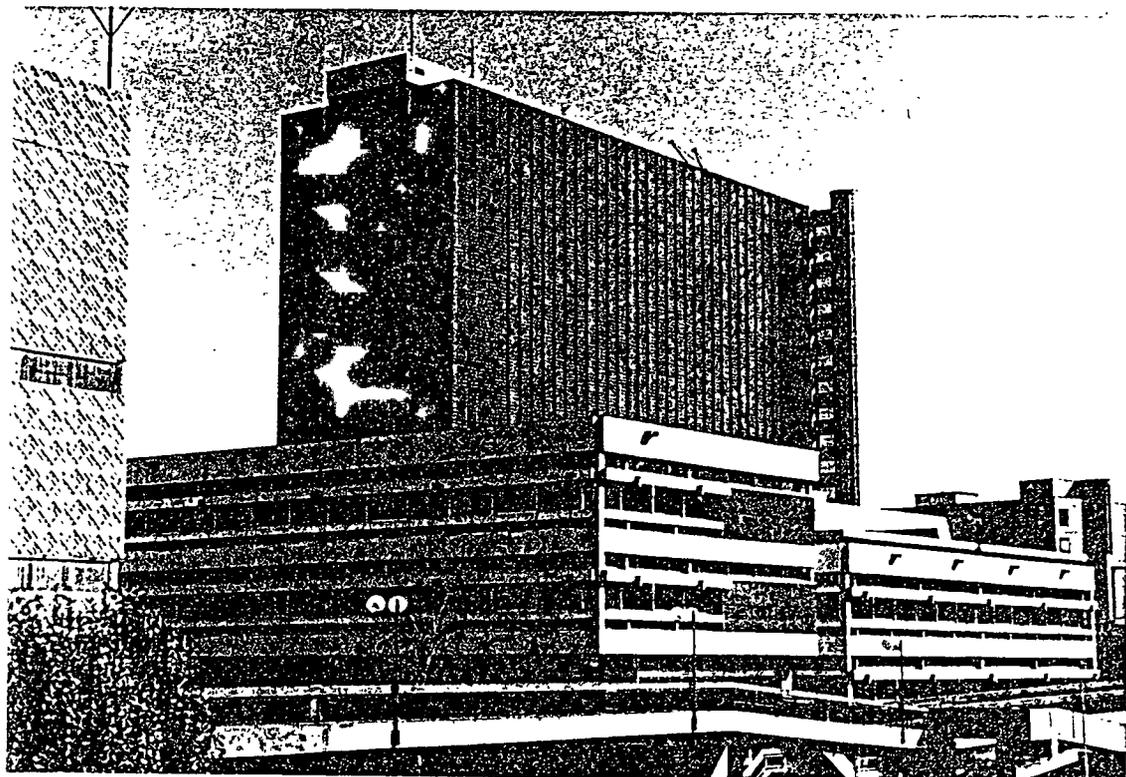
Le gigantesque chantier de la Part-Dieu ouvrit en 1969. Les travaux, échelonnés sur plus de 3 ans, ont été placés sous la direction de l'architecte lyonnais Jacques PERRIN-FAYOLLE, avec le concours des services techniques de la Ville. Le coût de la construction est évalué à 39 Millions de Francs, sur lesquels l'Etat a versé une subvention de 12 Millions de Francs.

Aujourd'hui encore, la Bibliothèque Municipale - appelée aussi "La Part-Dieu" - surprend par sa monumentalité. Constituée d'un silo à livres de 17 étages et de 3 blocs, le bâtiment fait face au Centre Commercial (façade Ouest) et à l'immeuble de la Radio-Télévision. Avec ses 27.000 m², cette grande unité de lecture, née en 1972, symbolise bien l'ère des constructeurs...



Au cœur de la Part-Dieu ...

Le silo - de 17 étages



27 000 m² = une grande unité de lecture publique

1.c - UNE BIBLIOTHEQUE A ECHELLE EUROPEENNE

En feuilletant la presse de l'époque, on constate que la plupart des commentaires mettent l'accent sur le côté "novateur" et "monumental" de la bibliothèque. Ainsi, le *Nouvel Observateur* du 10-16 Avril 1972 titrait-il : "LYON aura la plus grande bibliothèque d'Europe."

Dix ans après, c'est toujours la même ambition qui prévaut. En effet, dans la brochure réalisée à l'occasion du dixième anniversaire de la Bibliothèque de La Part-Dieu, on lit ces mots en guise d'introduction : "C'était la première bibliothèque et ce fut la seule construite en province qui, avec ses dix salles de lecture et son silo capable d'abriter un million et demi de volumes, pouvait se comparer à une des grandes bibliothèques parisiennes. Donner à Lyon les moyens de jouer son rôle de métropole européenne avec des équipements culturels tels que ceux que l'on trouve à Birmingham ou à Francfort était un défi aux habitudes françaises."

Cette référence à des modèles "extérieurs" (Birmingham, Francfort, ...) est révélatrice. Apparemment, il s'agissait d'égaliser, voire de surpasser les métropoles européennes voisines en faisant mieux et plus grand. Les architectes ont donc vu grand et ont donné naissance à un véritable mastodonte. Aujourd'hui, on peut se demander si la bibliothèque n'offre que la caricature de cette "course européenne" et si le qualitatif "européen" n'est pas d'abord destiné à traduire une échelle de grandeur.

Lyon inaugure la bibliothèque d'Europe

Derrière ce mur : deux millions de livres

par Françoise Ducout

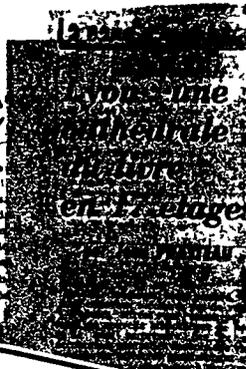
Au cœur du quartier futuriste de la Part-Dieu (200.000 bureaux, auditoriums, habitats prévus) s'élève une bibliothèque électronique.

TOUTES L'ACTUALITÉ

La bibliothèque municipale de Lyon et son premier silo à livres



Avec la bibliothèque — la très moderne — 24 hectares de tours, marchés et de jardins, une cathédrale sept étages. La ville a presque deux fois l'ancien espace de l'ancienne bibliothèque.



'Portes ouvertes' sur la bibliothèque municipale de la Part-Dieu, samedi et dimanche

La bibliothèque municipale de la Part-Dieu, inaugurée hier, sera ouverte au public samedi et dimanche. Les portes seront ouvertes de 10 heures à 18 heures. Les visiteurs pourront consulter les collections et emprunter des livres. Les horaires sont les mêmes que ceux de la bibliothèque de la Part-Dieu.

d'hui, à la Part-Dieu, ouverture de la plus grande bibliothèque municipale d'Europe

Deux millions de volumes. Accueil : Dix salles de lecture. La zone d'accueil a été organisée pour recevoir des milliers de visiteurs par jour. Les collections sont réparties dans dix salles de lecture. Les visiteurs peuvent consulter les collections et emprunter des livres. Le budget annuel est de 1,5 million de francs.

DEUX MILLIONS DE VOLUMES. La plus grande bibliothèque d'Europe inaugurée



Le maire M. Prodi, prononçant ses allocutions.



la bibliothèque de la part-dieu : accueillante

La future bibliothèque de Lyon aura un budget annuel de 1,5 million de francs. Elle accueillera deux millions de volumes. Les visiteurs peuvent consulter les collections et emprunter des livres.

In palas pour la bibliothèque

Lyon : deux millions d'ouvrage

une bibliothèque à échelle européenne

I-2 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, MODE D'EMPLOI

Le caractère novateur de la Bibliothèque Municipale ne se limite pas à l'architecture extérieure de la bibliothèque. En réalité, il faut considérer l'ensemble de la bibliothèque, soit la Centrale avec tous ses éléments constitutifs, et son réseau d'annexes.

2-a - DES FONCTIONS MULTIPLES

Comme la plupart des bibliothèques, la Part-Dieu remplit une triple fonction : documentation, conservation et animation. Dans l'espace, ces fonctions se répartissent de la façon suivante :

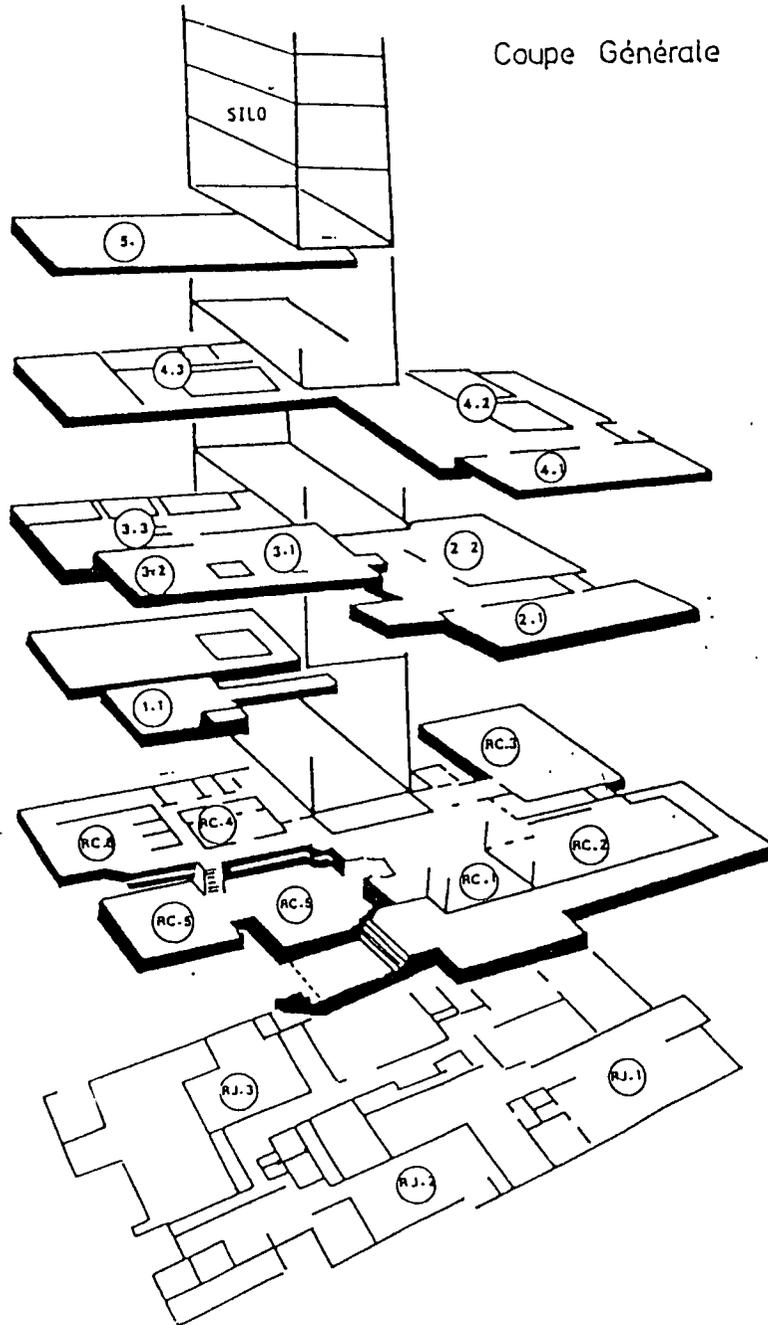
- Conservation : silo à livres (12.000 m2)
- Etude (1) : 7 salles (2.850 m2)
- Prêt (2) : 3 salles (1.650 m2)
- Animation : salles expositions, conférences
(875 m2)
- Services intérieurs :
 - . Bibliothèque (1.700 m2)
 - . Informatique (1.000 m2)

Les salles se regroupent autour du silo, sur quatre ou cinq niveaux décalés les uns par rapport aux autres ; à mesure que l'on monte, on trouve des éléments de plus en plus spécialisés. (cf. Coupe générale)

(1) Parmi les salles d'étude, appelées aussi "salles de consultation sur place", on trouve : la salle d'Information Générale (I.G.), la Vidéotheque (créée en Janvier 1986), les salles Lettres et Sciences, la salle de Référence, la salle de Documentation régionale, la salle du Fonds ancien.

(2) A côté de la salle de prêt, il y a la Bibliothèque des Jeunes et la Discotheque.

Coupe Générale



COUPE GENERALE ET FONCTIONS

REZ-DE-JARDIN (R.J.)

- RJ. 1 Salle des Enfants : prêt, lecture sur place, discothèque, activités (425 m²)
- RJ. 2 Locaux techniques
- RJ. 3 Garage des 2 bibliobus

REZ-DE-CHAUSSEE (RC.)

- RC. 1 Hall d'entrée (230 m²)
- RC. 2 Salle d'Information Générale (510 m²)
- RC. 3 Salle de Prêt (600 m²)
- RC. 4 Vidéothèque (170 m²)
- RC. 5 Salles d'Expositions (250 + 130 m²)
- RC. 6 Salle de Conférences (200 m²) - 120 places

PREMIER ETAGE (1)

- 1.1 Discothèque (225 m²)

DEUXIEME ETAGE (2)

- 2.1 Salle des Lettres et Arts (580 m²)
- 2.2 Salle des Sciences et Droit (600 m²)

TROISIEME ETAGE (3)

- 3.1 Salle des Catalogues et bibliographies (400 m²)
- 3.2 Salle Polyvalente (275 m²)
- 3.3 Services Intérieurs

QUATRIEME ETAGE (4)

- 4.1 Salle de Documentation Régionale (580 m²)
- 4.2 } Services Intérieurs
- 4.3 }

CINQUIEME ETAGE (5)

- 5. Salle de Consultation du Fonds Ancien (400 m²)
Services Intérieurs

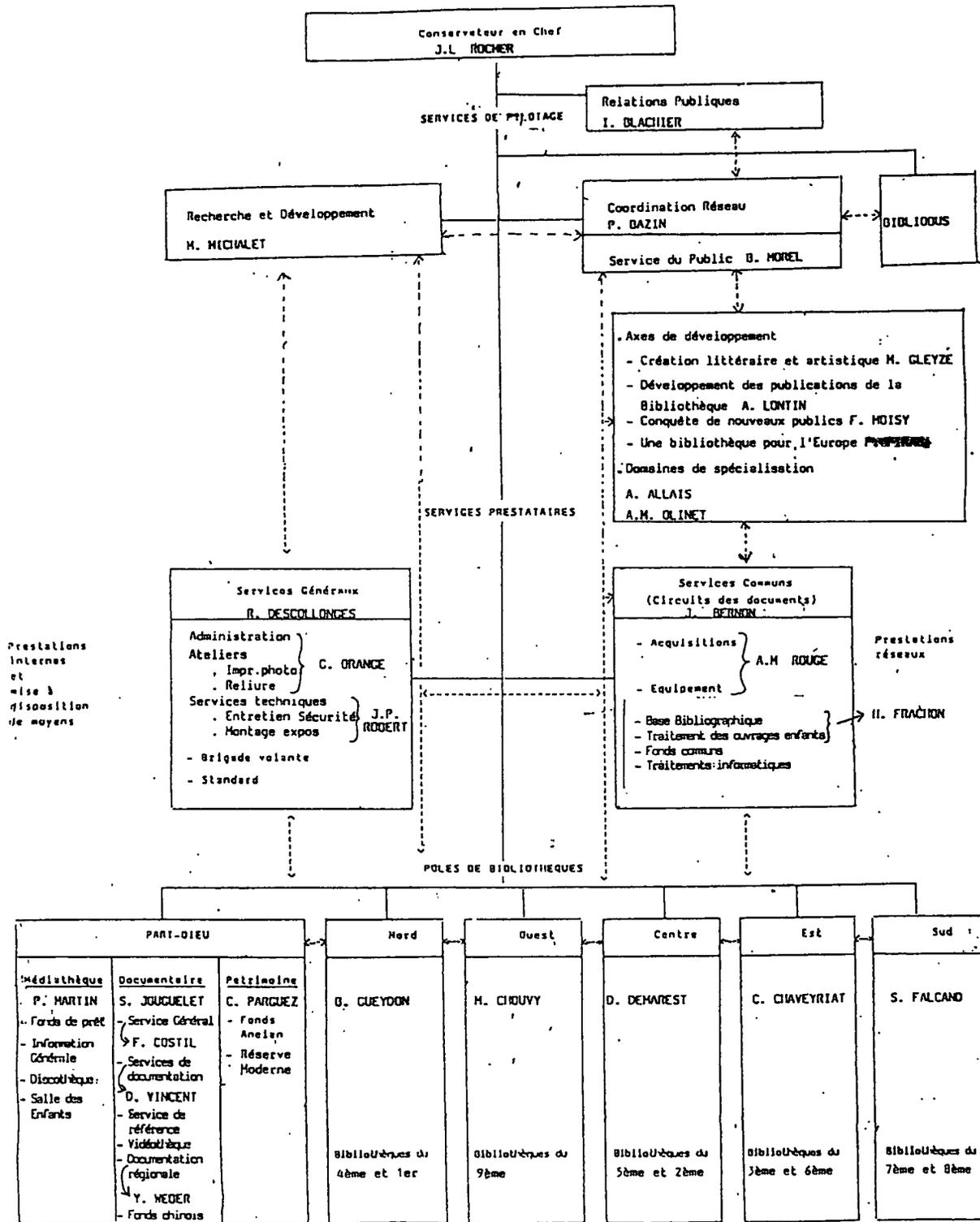
Le silo à livres comporte 17 étages (soit 12.000 m² de plancher) : sa hauteur est de 47 mètres.
Sa capacité est de 1.500.000 volumes.

Depuis 1989, les différentes fonctions sont réunies en trois pôles spécifiques.

- "Le pôle médiathèque" qui comporte toutes les salles d'accès direct (salles de prêt, Information Générale, Discothèque,...).
- "Le pôle documentaire" qui comprend les salles de Lettres et Sciences, la documentation régionale, la vidéothèque.
- "Le pôle patrimoine" constitué des salles du fonds ancien.

De toute évidence, la Bibliothèque Municipale se caractérise par sa complexité, tant architecturale que fonctionnelle ! Un coup d'oeil sur l'organigramme achèvera de nous en convaincre.

ORGANIGRAMME DES BIBLIOTHEQUES



— Relations hiérarchiques
 - - - - - Relations fonctionnelles

2.b - UN RESEAU COMPLEXE

S'il est d'usage de parler de la "Bibliothèque Municipale de Lyon", il ne faut pas perdre de vue que ce terme masque, en fait, une réalité multiple. En effet, à côté de la Bibliothèque de la Part-Dieu - la Centrale - existe un réseau de 14 annexes, complété par 2 Bibliobus.

Depuis l'interconnexion informatique de ces bibliothèques, la notion de réseau a réellement acquis un sens ; les ressources documentaires sont mises en commun. D'une façon générale, on constate que ces centres périphériques évoluent dans le sens d'une extension (1) et d'une autonomie croissante. Si la bibliothèque de la Part-Dieu continue à assumer le fonctionnement du réseau urbain et à exécuter les tâches communes (catalogage, équipement des livres, gestion du personnel), depuis 1989 l'organisation des annexes est décentralisée. Les bibliothèques de quartier sont regroupées en cinq "pôles" :

- . Pôle Nord : Bibliothèque des 4ème et 1er arrondissements
- . Pôle Ouest : Bibliothèque du 9ème arrondissement
- . Centre : Bibliothèque des 5ème et 2ème arrondissements
- . Pôle Est : Bibliothèque des 3ème et 6ème arrondissements
- . Pôle Sud : Bibliothèque des 7ème et 8ème arrondissements

Chaque pôle est dirigé par un responsable qui a la charge du budget d'acquisition et qui joue le rôle d'"intermédiaire" entre la Centrale et les annexes.

(1) Alors qu'en 1972, il n'y avait que 4 annexes, en 1990 on en compte 14, représentant une surface totale de 5.222 m².

2.c - LE RAYONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

En raison de l'importance de ses collections, la Bibliothèque Municipale est amenée à jouer un rôle dépassant largement le cadre proprement municipal. Importance quantitative et "qualitative" de ses collections, dont on jugera par cet état des collections :

COLLECTIONS
ETAT AU 31.12.89
LIVRES, PERIODIQUES EN NOMBRE DE VOLUMES

	SERVICES		
LECTURE PUBLIQUE	Stock du fonds de prêt	54.662	637.854
	Stock de la salle des enfants	20.598	
	Stock des annexes adultes *	224.134	
	Stock des annexes enfants	139.745	
	Stock du fonds communs aux annexes adultes	21.971	
	Stock du fonds en attente de créations d'annexes adultes	4.640	
	Stock du fonds commun aux bibliothèques enfants	51.333	
	Stock du bibliobus (A 83.249 + E 37.522)	120.771	
ETUDE	Nombre d'usuels - salle d'information générale	9.496	724.571
	Nombre d'usuels - salle de référence	3.968	
	Nombre d'usuels - salle de sciences	8.272	
	Nombre d'usuels - salle de lettres	9.335	
	Nombre d'usuels - salle régionale	6.880	
	Nombre d'usuels - fonds ancien	8.500	
	Nombre de volumes en magasin	678.120	
TOTAL		1.362.425	

*Dont Usuels adultes annexes : 8.421

PERIODIQUES EN COURS

Titres : 1.546
 Abonnements : 3.099

De fait, le fonds encyclopédique de la bibliothèque comporte à la fois une riche collection de documents "actuels" et de documents anciens. Le patrimoine ancien de la bibliothèque est composé d'environ 200.000 volumes dont près de 10.000 manuscrits et 1.000 incunables. C'est un des plus beaux fonds de province. A côté de cela, divers dons et legs ont permis de développer des fonds particuliers d'une valeur rare (Fonds Willermoz : franc-maçonnerie, Legs Encausse : ésotérisme, Fonds Lacassagne : anthropologie et médecine légale, ...). A ce propos, il est intéressant de remarquer qu'un des conservateurs de la bibliothèque parlait de collections "d'intérêt européen".

Or, c'est aussi par l'étendue de ses services que la Bibliothèque Municipale joue un rôle qui déborde le cadre municipal. Ce commentaire, issu de la presse régionale, le fait bien apparaître : "Comme le CENTRE GEORGES POMPIDOU, la BIBLIOTHEQUE DE LA PART-DIEU est une bibliothèque publique d'information où les scolaires et les étudiants, en particulier, trouvent les ouvrages usuels et les consultent sur place. Comme la BIBLIOTHEQUE NATIONALE, elle est un lieu de conservation de fonds anciens ... Comme les bibliothèques de la VILLE de PARIS, elle permet de prêter des volumes au public ; en cela, elle est aidée par ses annexes et par les Bibliobus." (1). Ces propos conduisent directement à analyser le rôle de la bibliothèque sur le plan local, national et international.

(1) LE JOURNAL, 3 Mars 1977

A l'image de la Bibliothèque Publique d'Information, la Part-Dieu accueille un nombre important d'usagers, qui va du "grand public" aux spécialistes, en passant par les étudiants. Par là même, on lui reconnaît un rôle de "bibliothèque nationale de région" : "Les fonctions extramunicipales" de la "B.M." de Lyon, ses missions d'études et de recherche face à la perte de vitesse et de moyens des bibliothèques universitaires, pourraient lui permettre de revendiquer un titre de bibliothèque nationale de région ..." (1).

Par ailleurs, cette renommée de "bibliothèque nationale de région" se justifie également par l'extrême richesse de son fonds ancien et par son rôle de "conservatoire régional". Il convient ici de préciser que le service de la documentation est chargé de collecter tous les documents concernant Lyon et la Région Rhône-Alpes, relatifs au passé ou à l'actualité immédiate. A côté des sources "traditionnelles", on trouve une riche collection d'ethnotextes et un vidéodisque baptisé "Vidéoralp", qui rassemble plus de vingt mille images liées à la région et puisées dans le fonds des bibliothèques et des archives de la région. En outre, le service de la documentation régionale bénéficie du dépôt légal d'imprimeur pour tous les huit départements de la Région, ce qui lui permet de rassembler les publications officielles régionales, départementales et communales.

Enfin, le réseau des bibliothèques de Lyon peut bien se comparer à celui de la Ville de Paris en raison de sa densité et de sa "maturité".

(1) LE MONDE, 15 Juillet 1986

Conformément à la volonté de ses concepteurs, la Bibliothèque Municipale apparaît donc comme "un important foyer culturel dans la Région ... un lieu de rencontres et de confrontation au service de l'éducation permanente comme au service des jeunes" (1). Du fait de ses fonctions multiples, elle connaît un rayonnement important, tant sur le plan local, que régional. Ces quelques chiffres parlent d'eux-mêmes :

JUIN 1990

. Nombre de lecteurs actifs Lyonnais	: 42.315
(c'est-à-dire ayant emprunté		
au moins un livre au cours		
de l'année)	...Non-Lyonnais	: 6.512

Or, pour jouer pleinement un rôle sur le plan international et européen, la Bibliothèque Municipale devra parvenir à dépasser ses problèmes. Depuis quelque temps, elle connaît une phase difficile, marquée par le gel de postes, des restrictions budgétaires et la diminution régulière des subventions de l'Etat. (2)

(1) *Liaisons Rhône-Alpes*, n° 0, Février 1972, P. 12

(2) Différents articles ont signalé ces problèmes. Notamment celui du *PROGRES* (15.4.1985) intitulé "Bibliothèque Municipale de LYON, 1er coup de frein budgétaire" et celui du *MONDE* (6.12.1986) : "La Bibliothèque Municipale a besoin d'argent pour faire face à la demande accrue ...".

Evolution des subventions de l'Etat de 1982 à 1988 :

ANNEE	BUDGET (INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT)
1982	6.446.995
1983	5.218.500
1984	4.337.060
1985	2.566.300
1986	804.107
1987	2.122.091
1988	2.662.494

Pour pallier à ces problèmes, différents remèdes ont déjà été proposés comme, par exemple, une meilleure répartition des dépenses entre les différents partenaires (Ville de Lyon, Communauté Urbaine de Lyon, Département, Région) et un co-financement.

Face à ces difficultés, la Municipalité, elle, innove un nouveau type de gestion, calqué sur le management culturel. En 1988, un audit avait conduit à redéfinir les orientations de la Bibliothèque et à "restructurer" son organisation. Il en était résulté le redéploiement du personnel et la modélisation des ressources, c'est-à-dire l'instauration d'un budget de référence. Aujourd'hui, la Municipalité projette de généraliser l'accès payant au livre et de motiver le personnel par un "projet d'intéressement".

Arrivée à un tournant de son histoire, la Bibliothèque Municipale de Lyon maintient son rôle-clef dans le paysage de la lecture publique. Elle continue à développer des services modernes comme, par exemple, le vidéodisque Vidéralp, les interrogations de banques de données (1) ou l'axe européen.

A travers l'évocation du contexte culturel et politique, on verra mieux quel pourra être le rôle de la bibliothèque dans une région qui affiche à la fois sa priorité pour le livre et l'Europe.

(1) Depuis 1989, la bibliothèque propose un service de recherche documentaire automatisée, permettant d'interroger en ligne, les banques de données sur plusieurs serveurs (QUESTEL, G-CAM, SUNIST) qui, selon leur spécialité, offrent des informations dans les domaines les plus divers. Aux côtés des bibliothèques d'Amiens, Chambéry et Nîmes, la Part-Dieu est une des rares Bibliothèques Municipales à offrir ce type de service.

I-3 - LE CONTEXTE LOCAL

Faute de temps et de renseignements assez précis (1), nous n'avons pu approfondir l'analyse du contexte local. Il s'agira donc ici uniquement d'une première approche du contexte local et du rappel de quelques-unes des caractéristiques de la vie culturelle. Par la suite, les deux aspects intéressant plus directement cette recherche, soit le livre et l'Europe, seront abordés.

3.a - LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE

Au cours des trois mandatures (2) qui se sont succédées à la tête de la Municipalité, il y a eu apparemment continuité dans la poursuite d'objectifs culturels. D'une façon générale, on peut dire que l'action culturelle s'est articulée autour de trois axes : protection du patrimoine, aide à la création, formation. Mais, au fil du temps, ces objectifs se sont colorés de manière différente et des leitmotifs différents ont dominé.

(1) Nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion de rencontrer l'actuel Chargé aux Affaires Culturelles Jacques Oudot. Du coup, notre idée du budget culturel de la Ville et des grands axes de la politique culturelle reste assez imprécise.

(2) Louis Pradel (1957 - 1976) ; Francisque Collomb (1976 - 1989) ; Michel Noir.

L'action culturelle des deux dernières décennies semble se caractériser par d'importantes créations et améliorations d'équipements : création de l'Espace Lyonnais d'Art Contemporain (ELAC) en 1976, de la Villa GILLET (1) en 1985, rénovation du parc archéologique, ...

Actuellement, la rénovation de l'Opéra et celle du Musée des Beaux-Arts constituent incontestablement les deux opérations culturelles majeures. Pour la première, l'Etat apporte 40 Millions de Francs de subventions, quant au Musée Saint-Pierre, l'Etat prend en charge 50 % du coût de restructuration. D'autres lieux de culture sont également sous les projecteurs de la Ville, comme, par exemple, la Maison de la Danse ou la Halle Tony-Garnier. En somme, la Municipalité construit et compose le fameux catalogue dont parlent Friedberg et Urfalino (2) ; elle entretient les institutions héritées de l'histoire et dote la métropole lyonnaise d'équipements clefs.

Or, on aurait tort de limiter la politique culturelle à l'octroi de ressources matérielles et à l'entretien de ses institutions. Et c'est à juste titre que les auteurs du "Jeu du Catalogue" remarquent que, si la politique culturelle "s'incarne ici et là en quelques institutions "spécialisées", elle est surtout diffuse et se confond avec une ambiance, avec ce qui est de l'ordre de la "vie culturelle" de la cité, dont on peut sentir intuitivement les caractéristiques, mais dont les contours restent flous et difficiles à cerner". (3)

(1) La Villa GILLET abrite le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC).

(2) FRIEDBERG (Erhard), URFALINO (Philippe)- Le Jeu du Catalogue, les contraintes de l'action culturelle dans les villes - La Documentation Française - 1984

(3) Le Jeu du catalogue, P. 13

Un autre pan de l'action culturelle consiste précisément à organiser des manifestations. Et, visiblement, celles-ci se caractérisent par leur inflation régulière ; l'émergence récente de manifestations comme le Festival Berlioz, la Biennale de la Danse, Octobre des Arts et le Salon Européen du Livre, l'illustre bien.

L'évocation de ces manifestations conduit directement à aborder deux thèmes majeurs de la vie culturelle. Nous verrons à présent, qu'à côté de l'archéologie, de l'art contemporain et de la danse, le livre et l'Europe semblent constituer des leitmotifs de la vie culturelle.

3.b - "UNE REGION TRES LIVRE" (1)

Un regain d'intérêt pour le livre semble se dessiner aujourd'hui dans la région Rhône-Alpes. On constate, en effet, que plusieurs manifestations centrées autour du livre ont vu récemment le jour. Il s'agit, par exemple, de la Fête du Livre à Saint-Etienne (1985), du Festival du Polar à Grenoble (1987), du Marché au Livre d'occasion à Lyon (1987) et du Salon Européen du Livre (1988)... Toujours dans la même lignée, l'actuel Chargé des Affaires Culturelles déclarait : "La priorité des priorités, c'est le livre" (Le Monde - Edition Rhône-Alpes, 2-3 Octobre 1988).

(1) Tel est le titre d'une exposition organisée en Octobre 1988 par les bibliothèques de Grenoble, l'Office Rhône-Alpes du Livre (ORAL) et la FNAC.

Rhône-Alpes, région phare ? Dans le domaine qui nous intéresse - c'est-à-dire la lecture publique - il paraît évident qu'une politique dynamique a été menée depuis 1981 dans la région. Ainsi, des départements comme l'Ardèche, la Savoie et la Haute-Savoie, qui souffraient de sous-équipements, ont été dotés de bibliothèques. Autre résultat positif : la région a connu ces dernières années une très forte poussée de mètres carrés de bibliothèques et se place aujourd'hui en tête du palmarès de la lecture avec l'Ile-de-France.

Ce succès s'explique en grande partie par l'effort important des élus en faveur de la lecture publique, mais aussi par la présence déterminante d'acteurs clefs : l'ORAL, ACORD et MEDIAT.

Créé par le Conseil Régional avec le soutien du Ministère de la Culture en 1983, l'Office Rhône-Alpes du Livre (ORAL) est un outil au service des professionnels chargé d'assurer la promotion du livre et de la lecture.

L'Agence de Coopération Régionale de Documentation (ACORD), elle, a vocation d'être un lieu d'échange et de formation pour les bibliothécaires de la région.

Enfin, le Centre Interuniversitaire axé sur la formation aux métiers du livre et de la documentation (MEDIAT), joue, aux côtés de l'Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires, un rôle déterminant pour la formation et la recherche.

Or, ces résultats encourageants ne doivent pas pour autant éclipser les difficultés que connaissent certaines bibliothèques de la région... Les pourcentages du budget culturel consacrés aux différents domaines ne sont pas toujours proportionnels aux priorités affichées ! Le livre, s'il apparaît comme un thème central, demeure un secteur fragile de la vie culturelle.

3.c - LES RELATIONS INTERNATIONALES

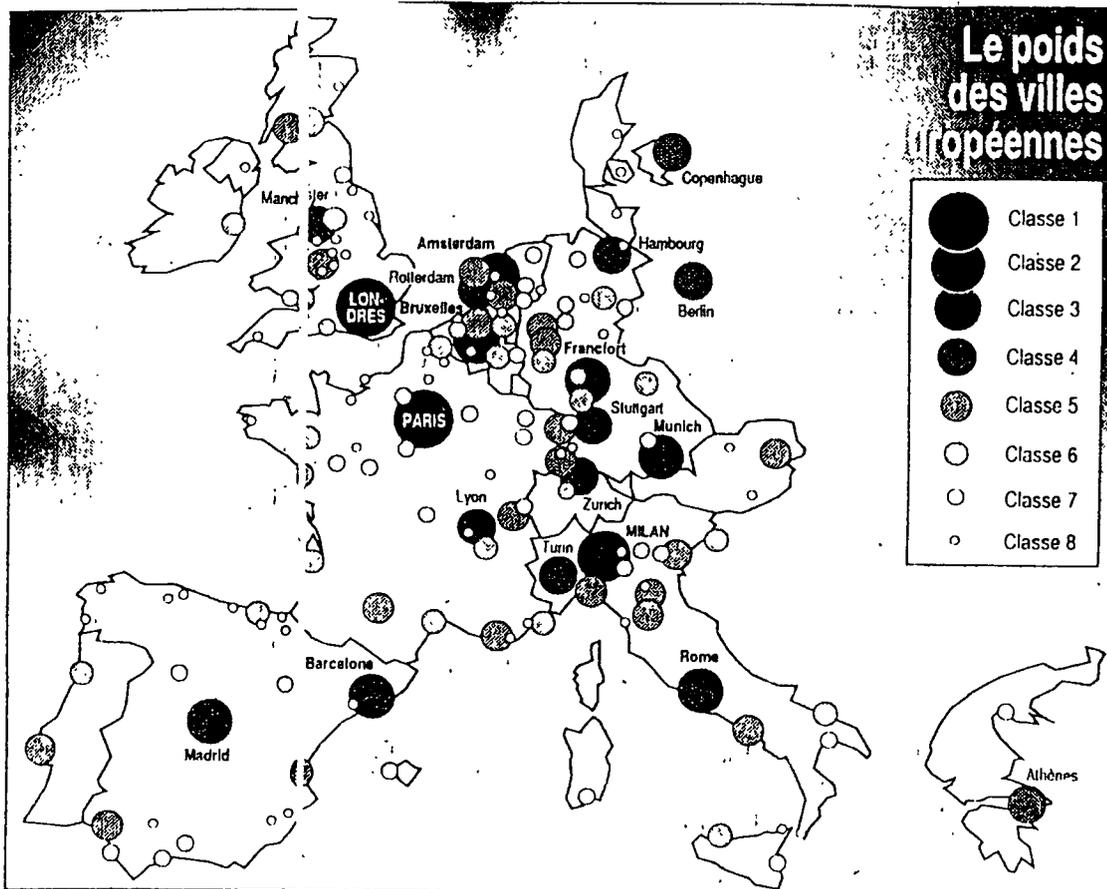
Les relations internationales, terme vague et fourre-tout, constituent le deuxième thème dominant de la vie culturelle (1). Il semble même qu'elles soient devenues le fer de lance de l'actuelle Municipalité. De fait, celle-ci s'emploie à jouer la carte de l'international à travers une politique active d'aménagement de nouveaux pôles à vocation internationale (Gerland, La Doua, Ecully) et à travers une série de grands projets comme l'implantation d'un lycée international à Gerland ou la très symbolique Cité Internationale (2).

Avant d'aborder le domaine culturel, on ouvrira une parenthèse pour constater, qu'à l'heure actuelle, un grand nombre de villes françaises et étrangères sont engagées dans une course effrénée au label européen. En ce qui concerne Lyon, l'ascension vers une dimension internationale est jonchée d'études et de rapports.

Récemment, une étude réalisée pour le compte de la DATAR a défini le classement international des villes européennes de plus de 200.000 habitants selon seize critères : population, firmes internationales, infrastructures, etc... Il ressort de cette étude que la métropole lyonnaise se situe loin derrière Londres et Paris, en vingtième position du palmarès. (cf. illustration)

(1) Ces quelques mots de l'actuel Chargé aux Affaires Culturelles, Jacques Oudot, sont révélateurs : "Placer la Région Rhône-Alpes par et pour la culture au coeur de l'Europe Occidentale est un grand projet pour 1990." (COOPERATION, N° 16, Juin 1990, P. 1).

(2) L'installation de cette cité-vitrine, conçue par l'architecte Renzo PIANO - bien connu du public depuis sa création du Centre Beaubourg - est prévue sur le Quai Achille Lignon, entre le Parc de la Tête d'Or et le Rhône. Elle abritera trois pôles destinés à l'habitat, aux affaires et à la culture. La Cité veut offrir l'image d'un centre international d'échanges, d'informations et de loisirs.



La carte établie par les chercheurs GIP Reclus montre la prééminence de Londres et Paris, les deux plus gros cercles identifiés. Elle souligne aussi la puissance de ce que les auteurs d'apport appellent la mégalopole : un arc des grandes villes qui relie Londres, le réseau allemand, la Suisse, les grandes cités italiennes du Nord. Lyx se situe à la périphérie de cette mégalopole.

LA POSITION DES VILLES FRANÇAISES

Classes	International	Communie.	Economie	Recherche	Culture
1	Paris Marseille	Paris Marseille	Paris Lyon	Paris Lyon Grenoble Toulouse Montpellier	Paris
2	Strasbourg Lyon Nice Toulouse	Lyon Nice Strasbourg Nantes	Lille Marseille Strasbourg	Lille Rennes Marseille Nancy Strasbourg	Strasbourg Toulouse Lille Lyon Montpellier Grenoble Marseille Bordeaux Rennes
3	Bordeaux Nantes Lille	Le Havre Toulouse Bordeaux Lille Montpellier	Bordeaux Nantes Toulouse Clermont Nice	Nice Bordeaux Metz Nantes Rouen	Nice Nancy Nantes
4 (moy)	Montpellier Grenoble Le Havre Rouen Clermont Reims Metz Rennes Angers	Rouen Reims Grenoble Clermont Metz Cannes Rennes	Orléans Rouen St-Etienne Grenoble Metz Nancy Rennes	Orléans Clermont Angers Tours St-Etienne Caen	Tours Reims Metz Orléans Rouen Amiens Clermont Angers

Les performances des villes françaises ont été jugées à l'aune de 5 grands critères : International, communication, économie... Par exemple, dans la série internationale, Paris et Marseille se situent dans la classe 1, tandis que Strasbourg, Lyon, Nice et Toulouse n'atteignent que la classe 2.

Toujours dans le même domaine, deux autres études ont été menées. La première réalisée pour le compte de l'Association pour le Développement Economique de la Région Lyonnaise (ADERLY) (1), la deuxième commandée par le Conseil Régional porte sur la stratégie internationale de la région.

Dans un tel contexte, rien d'étonnant à ce que ces mêmes ambitions européennes se retrouvent dans la vie culturelle de la région. Signe des temps, on assiste actuellement à l'éclosion de manifestations à caractère européen. A titre d'exemple, on en signalera quelques-unes en précisant leur date de création :

- Le Salon Européen du Livre à Lyon (1988)
- Le Salon Européen de la B.D. à Grenoble (1988)
- Le Festival de la Convention Théâtrale européenne de Saint-Etienne (1989) (2)
- Les Rencontres Européennes à Saint-Fons (1990)

Face à l'échéance européenne de 1992, il est particulièrement symptomatique de voir la région jouer sur sa double personnalité, locale et internationale.

(1) Pour en savoir plus sur ce chapitre, on peut se référer aux articles suivants :

- . "EUROPE : LYON mal classée"
In LYON LIBERATION, 21 Avril 1989
- . "Elève doué peut mieux faire"
In LYON FIGARO, 26 Avril 1989
- . "LYON, Ville internationale : le temps presse"
In L'ACTIVITE ECONOMIQUE, n° 184, Juin 1989
- . "LYON, Métropole européenne en devenir"
In LE TOUT LYON ET LE MONITEUR JUDICIAIRE,
8-10 Décembre 1989

(2) Seule manifestation de ce type subventionnée par les institutions européennes, ce festival a pour vocation d'accueillir, chaque année, des troupes théâtrales des différents pays d'Europe, dans un des douze pays de la Communauté signataires de cette convention. Tout au long de l'année, les membres de cette Convention échangent et co-produisent des spectacles, se prêtant également artistes et techniques.

Or, signalons déjà le caractère ambigu des manifestations européennes nouvellement apparues. A quelques exceptions près, elles ne paraissent pas encore avoir acquis de dimension européenne ; elles ne donnent pas véritablement lieu à une confrontation entre les acteurs culturels des différents pays d'Europe. Pour l'instant, l'emploi du qualificatif "européen" paraît abusif et traduit surtout des intentions politiques et économiques évidentes. Le thème européen qui ponctue de façon incantatoire les discours politiques, ressemble bien souvent à un "levier" au service de la promotion économique et de l'image régionale. Et, privée d'enjeux propres, l'Europe culturelle semble vouée, sinon à l'échec, du moins à la stérilité !

Nous nous donnerons pour principe de prêter une attention particulière au discours européen et d'examiner de plus près les réalités qu'il recouvre. Ainsi, pourrons-nous explorer sans risque l'Europe culturelle et aborder les projets européens dans le domaine du livre.

ZEME PARTIE

QUELLE PLACE POUR L'EUROPE DANS LA BIBLIOTHEQUE ?

Pour préciser la notion nouvelle et encore floue de "Bibliothèque Européenne", on tentera de définir la place actuelle de l'Europe dans la bibliothèque. La participation à la vie de la bibliothèque et l'observation sur le terrain nous ont fourni les premiers éléments de réflexion. Notre méthode a ensuite consisté à interroger le personnel de la bibliothèque (1) et à consulter des documents internes : revues de presse, bulletins de liaison, rapports annuels.

Par le biais d'un questionnaire, diffusé d'un côté auprès des 14 annexes (cf Questionnaire A) et de l'autre, auprès de 20 "points" de la bibliothèque (cf Questionnaire B), nous avons pu étendre le champ de cette étude et l'approfondir. Le fort taux de réponses - 28 sur les 34 questionnaires distribués - a permis de faire l'état de la question.

Ce questionnaire, présenté ici en préambule, annonce déjà les grandes lignes de cette recherche. Trois aspects seront successivement abordés : l'axe européen, l'ensemble des moyens participant à l'ouverture sur l'Europe et, enfin, le projet "Une Bibliothèque pour l'Europe".

(1) Parmi ces personnes, citons, au risque d'en oublier :

- . Noëlle CARLUT - Responsable des acquisitions
- . Suzanne JOUGUELET - Responsable du pôle documentaire
- . Marc MICHALET - Responsable du service "RECHERCHE et DEVELOPPEMENT"
- . Pierine PIRAS - Responsable de l'axe européen
- . Yvette WEBER - Responsable du service de la documentation régionale

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON ET L'EUROPE

- 1.A - Nom de l'Etablissement et du Service :
- 2.A - Date de création :
- 3.A - Superficie :
- 4.A - Composition du personnel en 1990 :
- 5.A - Votre bibliothèque possède-t-elle un fonds "Europe" bien distinct ? De quoi est-il constitué : ouvrages en langues étrangères, livres sur l'Europe, dossiers documentaires, cassettes de langues, etc ?
- 6.A - Parmi ces périodiques, quels sont ceux auxquels votre bibliothèque est abonnée : Cambio 16, l'Espresso, Newsweek, Speak Up, der Spiegel, les Dossiers de l'Europe (produits par l'Office de Publication des Communautés Européennes), Vocabulaire, autres périodiques en langues étrangères ou relatifs à l'Europe ?
- 7.A - Si vous avez accueilli ou organisé une ou plusieurs animations (exposition, conférence, etc) autour d'un thème ou d'un auteur européen, pourriez-vous préciser pour chacune la date, le thème et/ou le nom des artistes présentés ?
- 8.A - Avez-vous des liens avec l'axe de développement "Une bibliothèque pour l'Europe" ? De quel type ? Qu'en attendez-vous ?
- 9.A - Pouvez-vous donner quelques indications sur les demandes du public sur l'Europe ? Quels domaines concernent-elles ? Quels publics (lycéens, étudiants, professionnels, étrangers, etc) ?

10.A- Avez-vous déjà participé à des visites de bibliothèques ou à des stages de formation dans un pays de la CEE ? Seriez-vous prêts à le faire ?

11.A- Quels aspects de l'Europe aimeriez-vous développer au sein de la bibliothèque ? Quels moyens emploieriez - vous ?

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON ET L'EUROPE

- 1.B - Nom du service ou du pôle :
- 2.B - Votre service/pôle possède-t-il un fonds "Europe" bien distinct ? De quoi est-il constitué : ouvrages en langues étrangères, livres sur l'Europe, dossiers documentaires, cassettes de langues, etc ?
- 3.B - Pouvez-vous donner quelques indications sur les demandes du public sur l'Europe ? Quels domaines concernent-elles ? Quels publics (lycéens, étudiants, professionnels, étrangers, etc) ?
- 4.B - Avez-vous des liens avec l'axe de développement d'une bibliothèque pour l'Europe ? De quel type ?
Qu'en attendez-vous ?
- 5.B - Si vous avez établi des contacts avec des organismes, institutions, associations de pays de la CEE, pourriez-vous préciser la nature de ces contacts et les domaines de coopération ?
- 6.B - Avez-vous déjà accueilli du personnel (étudiants, stagiaires, bibliothécaires, ...) d'un pays européen ?
- 7.B - Avez-vous participé à des visites de bibliothèques ou à des stages de formation dans un pays de la CEE ?
Seriez-vous prêts à le faire ?
- 8.B - Quels aspects de l'Europe aimeriez-vous développer au sein de la bibliothèque ?
Quels moyens emploieriez-vous ?

II.1 - L'AXE EUROPEEN

Cerner la présence de l'Europe à travers l'axe ne présente, à priori, aucune difficulté. Cet axe, en effet, a été créé dans le but de "promouvoir" l'Europe et de concevoir un projet européen.

1.a - UNE ORIENTATION NOUVELLE

L'apparition de l'axe européen est liée aux nouvelles orientations de la bibliothèque, décidées en 1989. A côté du redéploiement du personnel, de nouveaux services ont été créés, parmi lesquels les 4 axes de développement suivants :

- Création littéraire et artistique
- Développement des publications de la Bibliothèque
- Conquête de nouveaux publics
- Une Bibliothèque pour l'Europe

Ces services ont un caractère "expérimental" et "conjoncturel"; leur détermination reflète à la fois l'évolution des domaines du savoir et des demandes du public.

Les responsables des axes ont une triple mission. Ils doivent premièrement se consacrer "au suivi des publications pour conseiller les choix d'acquisition", deuxièmement "aux contacts avec des organismes qui peuvent être concernés par ces axes" et, enfin, "aux liaisons avec des centres économiques ..., avec des personnalités scientifiques ..., avec les écrivains, les hommes de théâtre, etc... (1). Ajoutons, pour finir cette brève présentation, que ces axes ne disposent pas d'un budget propre, mais qu'ils puisent dans le budget de la bibliothèque, selon les nécessités du moment : acquisitions, animations, fournitures, etc...

Venons-en, à présent, aux missions de Pierine PIRAS, Responsable de l'axe européen.

1.b - MISSIONS

Afin de dégager la spécificité de l'axe européen, nous tenterons de cerner ses différentes missions. Pour plus de clarté, celles-ci seront décrites selon leur type - les missions permanentes ou ponctuelles - et selon leur spécificité propre. Quant au projet "Une Bibliothèque pour l'Europe", nous avons préféré lui consacrer une partie à part, compte tenu de son importance.

(1) Pour de nouvelles orientations des bibliothèques de la Ville de Lyon : Rapport de synthèse, 1988, P. 18

LES MISSIONS PERMANENTES

Parmi elles, on distingue principalement le suivi des publications sur l'Europe et le dépouillement des périodiques. Le suivi des publications relatives à l'Europe passe par le recours aux bibliographies commerciales et répertoires d'éditeurs du type de "Livre-Hebdo" et des "Livres disponibles ... French books in print". Les ouvrages de tous ordres concernant l'Europe communautaire et les pays qui la composent sont répertoriés dans un fichier, puis conseillés aux bibliothécaires lors des offices d'acquisitions.

Le dépouillement des périodiques concerne plus de 200 titres de revues françaises et étrangères, tant spécialisées (Droit - Sciences - Economie ...) que pluri-disciplinaires. La sélection des articles s'opère suivant le critère "Europe". Sont retenus les articles traitant de questions - historiques, politiques, culturelles, etc... - sous un angle européen, c'est-à-dire dans une perspective globale, intéressant le passé ou l'avenir commun des diverses nations d'Europe. Le fruit de ce travail est transmis à la salle de référence qui peut ainsi répondre aux demandes des lecteurs par des références précises d'articles spécialisés.

LES MISSIONS PONCTUELLES

Elles sont nombreuses et diverses. Elles concernent aussi bien la réalisation d'instruments (bibliographies, répertoires, ...), l'organisation d'un cycle de conférences, que les conseils donnés occasionnellement au personnel des bibliothèques de quartier.

Pour faciliter l'accès à l'information sur l'Europe, Pierine PIRAS est amenée à élaborer un certain nombre d'outils. Parmi eux, on peut citer un dossier sur l'histoire, les institutions, l'économie de la C.E.E. réalisé à la veille des élections parlementaires européennes, une bibliographie intitulée "30 livres tous publics sur l'Europe". Un guide sur la formation et les études en Europe est prévu pour la rentrée 1990.

Le cycle de conférences et la coopération seront abordés ultérieurement, dans les chapitres concernant les animations et le dialogue européen.

1-c - VERS UN RESEAU EUROPEEN ?

L'une des missions des responsables des 4 axes consistant à établir des contacts avec l'extérieur et à entretenir des liens avec des organismes voisins, Pierine PIRAS a eu le souci de développer des relations avec des interlocuteurs européens locaux. Ces contacts concernent d'un côté les centres de documentation : EUROGUICHET, CRIJ, CERIEP, ..., et de l'autre, les associations à vocation européenne, comme par exemple le CLUB 92 ou le CENTRE DE PROMOTION ET DE RECHERCHE POUR LA MONNAIE EUROPEENNE.

Cette prise de contact n'a pas encore débouché sur des échanges réels. Toutefois, elle a permis l'identification des partenaires susceptibles d'être intéressés par une collaboration active avec la bibliothèque :

"PARTENAIRES POSSIBLES"

- . Centre de Documentation et de Recherche Européenne (CDRE), Faculté de Droit, LYON III
- . Centre d'Etude et de Recherche de l'Institut d'Etudes Politiques (CERIEP), LYON II
- . EUROGUICHET LYON-Rhône-Alpes, Chambre de Commerce et d'Industrie de LYON
- . Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ), LYON

Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive, mais elle permet, dès à présent, d'imaginer des échanges et une mise en commun des ressources des différents partenaires.

II.2 - L'EUROPE A GEOMETRIE VARIABLE

Cerner l'Europe en dehors de l'axe européen paraît hasardeux, tant elle semble occuper une place diffuse dans l'ensemble des services. Nonobstant, cette recherche tentera d'explorer les lieux ou "points sensibles" où l'Europe est présente.

Trois domaines seront successivement explorés - le fonds, les animations, la coopération - et, toujours, la même question guidera cette recherche : Quelle place pour l'Europe dans la Bibliothèque ?

2.a - LE FONDS "EUROPE"

L'expression fonds "Europe" est employée ici avec prudence, puisqu'actuellement trois annexes (1) seulement ont regroupé leurs documents relatifs à l'Europe dans un lieu spécifique. Sur les rayons "Europe" de ces bibliothèques se trouvent habituellement les ouvrages concernant l'Europe, les numéros spéciaux des magazines consacrés à l'Europe, les dossiers documentaires, les cassettes d'apprentissage de langues étrangères et les livres en langue originale.

Dans la Centrale et les annexes, on retrouve les mêmes documents, mais sous forme éclatée. Il s'agira, ici, non de dresser un inventaire, mais de tenter de faire une typologie de ces documents pour mieux voir en quoi ils se rapportent aux langues et aux cultures d'Europe.

(1) Il s'agit des bibliothèques suivantes :

- . 1er arrondissement, CONDITION DES SOIES, 7 rue St Polycarpe
- . 4ème arrondissement, 12 rue de Cuire
- . St-Rambert, 3 place Schoenberg

Documents imprimés

Sous cette rubrique sont regroupés des documents de quatre types différents : littérature étrangère, ouvrages relatifs à l'Europe, périodiques et dossiers documentaires.

Les ouvrages de littérature étrangère (en version originale et en traduction)

Ils occupent une place importante dans le fonds de prêt, place variable selon les langues concernées... Une enquête réalisée en Février 1990 par l'Association Le Vivier (1) a permis de faire un état de la présence du livre étranger dans la région Rhône-Alpes. Il est apparu que la proportion des ouvrages de littérature étrangère s'élevait entre 1/10 et 1/5ème du fonds global. En ce qui concerne la Bibliothèque Municipale, la proportion avancée était de 1/4 à 1/2 du fonds global.

L'évocation de ces chiffres, quoiqu'imprécis et ne reflétant pas uniquement le fonds des littératures européennes, a le mérite de mettre l'accent sur le développement extraordinaire que connaît actuellement la littérature étrangère dans les bibliothèques et librairies (2). Ce développement est lié au moins à trois facteurs : la généralisation des traductions, l'amélioration de la diffusion des ouvrages en langues étrangères, l'intérêt croissant des lecteurs pour la littérature d'ailleurs...

A titre d'exemple, on soulignera l'engouement des lecteurs pour Umberto Eco, Patrick Süsskind, P.D. James ou d'autres auteurs moins connus.

(1) Association LE VIVIER, 39 rue de la Liberté 38600 FONTAINE
- Tél. 76.26.76.14

(2) Livres-Hebdo a consacré plusieurs articles à ce sujet :

- . "Vers des librairies polyglottes ?"
In Livres-Hebdo n° 6, 2 Février 1990
- . "Les livres étrangers affluent"
In Livres-Hebdo n° 11, 16 Mars 1990

D'habitude, les ouvrages de littérature étrangère sont soit regroupés avec l'ensemble des ouvrages de littérature française, soit classés par domaine linguistique. Le plus souvent, les ouvrages en langue originale sont placés à côté de leur version traduite ; une pastille de couleur permet de les repérer plus facilement.

Les documents relatifs à l'Europe

Ce fonds ne présente, en fait, aucune espèce d'homogénéité puisqu'il regroupe des ouvrages pluri-disciplinaires concernant à la fois l'Europe communautaire et les pays de la Communauté. Son étendue est donc fonction de la définition que l'on donne à la notion d'Europe et aux domaines de la connaissance qui la concernent. Parmi ces documents on trouvera, par exemple, un livre sur l'Ecu, des statistiques sur l'Europe, un essai sur les partis politiques en Allemagne, etc... Pour l'instant, nous ne disposons pas de moyens assez précis pour mieux cerner ce fonds.

Les périodiques

A la Part-Dieu, les périodiques en accès libre se répartissent sur quatre salles : Information Générale (IG), Lettres, Sciences et Salle de Référence. D'une façon générale, il nous a semblé que leur place n'était pas tellement manifeste. Ainsi en IG - "salle vitrine" de la bibliothèque - le présentoir consacré à la presse internationale comporte uniquement trois hebdomadaires de pays de la Communauté : L'Espresso, Cambio, Der Spiegel. Le choix présenté dans la salle "Lettres" s'étoffe un peu ; on trouve une dizaine de titres européens, comme El Pais, Die Welt, Die Zeit, The Times, Observer, La Stampa, L'Europeo, ... Les revues en "langues minoritaires" (portugais, néerlandais, danois, grec) et les revues étrangères de type spécialisé (par exemple, un magazine littéraire en allemand ou une revue italienne consacrée à la décoration d'intérieur) n'ont pas encore trouvé leur place dans les salles de consultation sur place. Peut-être est-ce faute de lectorat ou tout simplement, par manque de place ?

Les annexes, elles, comptent une moyenne de quatre abonnements à des revues européennes. Les titres les plus fréquemment cités à la question 6A sont : Cambio 16, Ajo Blanco, l'Espresso, Der Spiegel, Speak Up. Les annexes, tout comme la Part-Dieu, reçoivent régulièrement VOCABLE anglais, allemand et espagnol. Cette revue spécialisée dans l'apprentissage des langues touche visiblement un large public.

Les dossiers documentaires

Vu la dispersion des informations concernant l'Europe, il peut sembler difficile au lecteur d'accéder à une information précise. C'est justement pour pallier cette difficulté que des dossiers de différents types ont été conçus.

Les dossiers d'actualité

Constitués de photocopies d'articles sur la C.E.E., ils contiennent le fruit du dépouillement des principaux périodiques. Ce dépouillement, commencé en 1982, concerne huit hebdomadaires (L'Express, L'Événement du Jeudi, Le Nouvel Observateur, Le Point, Révolution, Témoignage Chrétien, La Vie) et cinq quotidiens (La Croix, L'Humanité, Lyon-Figaro, Lyon-Libération, Le Monde).

Les dossiers "EUROPE"

Ils recensent, depuis 1989, les références d'articles de plus de deux cents revues abordant les aspects les plus divers de l'Europe : politique, cuisine, architecture, etc... Ces références s'avèrent précieuses dans le cadre d'une recherche.

Les dossiers Rhône-Alpes et l'Europe

Ils comportent les articles extraits de la presse régionale et nationale depuis 1988, qui concernent la région et l'Europe. On y trouve, par exemple, des articles sur les entreprises rhônalpines face au Marché Unique ou sur des manifestations comme le Salon Européen du Livre.

Documents sonores et visuels

"L'initiation" à l'Europe passe en grande partie par l'apprentissage des langues et toute bibliothèque ouverte à l'Europe se devrait d'offrir à son public des outils de formation aux langues. C'est pourquoi, nous nous intéresserons ici aux cassettes de langues et aux films en langue étrangère, comme instruments d'apprentissage.

Les cassettes de langues

Apparemment, les méthodes de langues enregistrées sur cassettes audio et accompagnées d'un livre (1) intéressent de plus en plus le public et les bibliothécaires. Ainsi, le Centre National de Coopération des Bibliothèques Publiques (CNCBP) s'est penché sur la question des langues dans les bibliothèques en réalisant notamment, en Janvier 1989, une enquête auprès de mille deux cents établissements de lecture publique.

Sur les cent quatre réponses reçues, il apparaît que soixante dix bibliothèques - soit 64,4 % de l'échantillon - possèdent un fonds spécialisé en langues étrangères, comprenant notamment des méthodes de langues enregistrées (2).

En ce qui concerne la Bibliothèque Municipale de Lyon, un inventaire effectué en Juillet 1990 a permis d'évaluer le fonds de cassettes de langues :

(1) Les diffuseurs les plus connus sont : Assimil, Presse-Pocket, Livre de Poche. A titre d'information, il faut savoir que la Librairie ATTICA, spécialisée dans la didactique des langues et l'enseignement précoce de l'anglais, fournit divers services aux bibliothèques, mettant notamment à leur disposition du matériel pour une période d'un mois, afin qu'elles puissent tester les méthodes. En outre, elle édite chaque année trois catalogues (l'un pour l'anglais, l'autre l'allemand, l'espagnol, l'italien ; le troisième enfin pour le français langue étrangère) qui donnent des indications précises sur les ouvrages et documents susceptibles d'avoir leur place dans un espace langues au sein d'une bibliothèque.

(2) Les langues dans les bibliothèques

In Livres-Hebdo, n°6, 9 Février 1990, P. 36-37

NOMBRE TOTAL 1.230

(Annexes + Centrale, toutes
langues confondues)

NOMBRE DE DOCUMENTS

EN LANGUES COMMUNAUTAIRES (1) 818 66,50 %

Ventilation par langue :

. Anglais.....	357	29,02 %
. Espagnol.....	129	10,48 %
. Allemand.....	123	10 %
. Italien.....	104	8,45 %
. Français.....	57	4,63 %
. Portugais.....	33	2,68 %
. Grec.....	12	0,97 %
. Néerlandais.....	3	0,24 %

Or, à l'heure actuelle, ce fonds ne satisfait pas toutes les demandes. Les cassettes sont souvent réservées longtemps à l'avance par les usagers.

Les vidéos

Les vidéos permettent également une approche vivante des langues et des cultures d'Europe. De fait, on peut très bien venir à la bibliothèque pour rafraîchir et perfectionner ses connaissances linguistiques en regardant un film en langue étrangère. Seul inconvénient : le nombre des films en langues étrangères, disponibles à la vidéothèque de la Part-Dieu est très faible par rapport à son fonds de 2.900 documents :

-
- (1) Les autres documents concernent :
- . "Les langues d'importance mondiale" (américain, arabe, chinois, russe)
 - . "Les langues minoritaires" (suédois, serbo-croate, ...)
 - . Les langues régionales (breton, corse, occitan)

NOMBRE TOTAL DE FILMS

**EN LANGUES ETRANGERES 62 (= 2,13 % du
fonds total)**

**(sous-titrés en français
et non sous-titrés)**

VENTILATION PAR LANGUE :

. Anglais	30
. Portugais	19
. Espagnol	10
. Allemand	3

En revanche, il existe un nombre important de documentaires se rapportant aux cultures et traditions d'Europe. Nous avons pu observer que les sujets abordés étaient d'une grande diversité : PASOLINI, VIRGINIA WOOLF, ITALO CALVINO et aussi des reportages thématiques sur Rome et ses fontaines, le Douro, etc.

Cet examen du fonds risque de paraître fastidieux et ennuyeux... Pourtant, c'est une étape indispensable pour toute bibliothèque désireuse de s'ouvrir à l'Europe. De fait, ces informations, mêmes fragmentaires, permettent de repérer les documents susceptibles de figurer dans un fonds "Europe" et de poser un premier diagnostic.

Ce tour d'horizon nous aura permis de constater que le fonds examiné se caractérisait par sa dispersion, son hétérogénéité et sa disparité. Si certains documents sont bien représentés, d'autres sont sous-représentés par rapport à la demande qu'ils suscitent. Il s'agit des cassettes d'apprentissage de langues, des films en langue étrangère et de certains ouvrages (littérature en langue originale, ouvrages spécialisés, etc...). Le développement du fonds "Europe" supposerait donc une politique d'acquisition et un plan d'organisation des collections.

2.b - LES ANIMATIONS MULTICULTURELLES

Depuis sa création, la Bibliothèque Municipale organise un nombre important d'animations : expositions, conférences, spectacles, rencontres, lectures, etc... Parmi elles, certaines contribuent à la diffusion et à la connaissance des cultures européennes. Une recherche, fondée sur le dépouillement des revues de presse et des rapports annuels, permettra de reconstituer approximativement le calendrier des animations entre 1972 et 1990. A partir de là, on s'interrogera sur l'identité de l'Europe présentée au public.. S'agit-il de l'Europe culturelle, de l'Europe communautaire ou d'une Europe sans frontières ?

Lieu de l'écrit, la bibliothèque accueille principalement des manifestations à caractère littéraire. Par le passé, d'importantes expositions ont été consacrées à des figures représentatives des littératures européennes. Ainsi, en 1974, une exposition était consacrée à THOMAS MANN ; en 1986 une autre retraçait la vie et l'oeuvre de D.H. LAWRENCE et en 1987, ROBERT MUSIL était mis à l'honneur. A côté de ces expositions, s'ajoutent les rencontres, conférences, lectures autour d'écrivains européens. Un coup d'oeil sur quelques événements européens de ce calendrier le fera apparaître (1) :

(1) Le tableau P.55-56 est plus complet, même si de nombreuses animations sont restées de côté, faute de renseignements assez précis.

- Octobre 1982 : Table ronde autour de **GEORGES ORWELL**
- Novembre 1982 : Lecture de textes de l'écrivain
MAX FRISCH
- Janvier 1983 : Lecture de récit de **FRANTZ KAFKA**
- Mars 1984 : Représentation de deux pièces
anglaises : "THREE MEN IN A BOAT"
(Jérôme K. JEROME) - "MURDER IN
THE CATHEDRAL" (T.S. ELIOT)
- Décembre 1985 : Rencontre avec Giorgio **CAPRONI** et
Mario **LUZI**, dans le cadre des
Journées de la Poésie Italienne
- Décembre 1989 : Lecture - Rencontre avec trois
écrivains irlandais : Thomas **KILROY**,
John Mc **GATHERN**, Derek **MAHON**, dans le
cadre des Belles Etrangères
- Janvier 1990 : Lecture de textes d'auteurs
scandinaves, à l'occasion de
"Littératures d'ailleurs ... textes
nordiques."

La plupart de ces auteurs occupent une position clef dans la littérature et dans l'histoire des idées. Leur influence a dépassé depuis longtemps les frontières nationales et ils font partie d'un patrimoine culturel commun aux différents pays d'Europe. La question des nationalités paraît d'autant plus délicate lorsqu'il s'agit d'auteurs d'Europe Centrale, comme **KAFKA**, **MUSIL** et **Thomas MANN** (1).

(1) **Thomas MANN** est le symbole même de "l'écrivain européen", nourri des cultures des différents pays d'Europe. Son "roman autobiographique : Le Monde d'Hier, souvenir d'un Européen" le reflète bien !

Actuellement, il semblerait que ces manifestations fassent davantage de place à la Grande Europe. Dans ce domaine, Michèle GLEIZE, responsable de l'axe création littéraire, suscite des rencontres avec des écrivains comme la Hongroise Agota KRISTOF (1) ou le Roumain Virgile TANASE...

De toute évidence, l'Europe des idées dépasse les frontières communautaires et l'un des buts de ces manifestations consiste précisément à montrer le prolongement de nos racines culturelles.

Or, la littérature n'est pas seule à être mise à l'honneur; arts et musiques de tradition européenne trouvent également leur place dans cette programmation. En 1975, une exposition sur l'architecte hollandais Mies VAN DER ROHE était organisée; en 1986, une autre sur WAGNER. Enfin, il arrive aussi que la présentation de l'Europe passe par un biais "géographique".

Ainsi, peu de temps avant l'entrée de la Grèce dans la C.E.E. - en Avril 1980 - une exposition était consacrée à la Grèce contemporaine. Et, en 1981, Lyon fêtait le 30ème anniversaire de son jumelage avec Birmingham en accueillant une exposition intitulée "BIRMINGHAM, naissance d'une cité industrielle". Il est clair que ces manifestations concourent à développer la dimension européenne et internationale de notre existence.

Assurément, le cycle de conférences qui a démarré en 1989 contribue, lui aussi, à élargir nos horizons. Dans chaque conférence sont abordés des thèmes étroitement liés à l'actualité et des "Questions Internationales" :

(1) Agota KRISTOF est l'auteur du "Grand Cahier", roman qui a été choisi comme point de départ à l'enquête organisée conjointement par le Groupe de Sociologie de la Littérature à l'Ecole des Hautes Etudes de Paris et le Conseil de l'Europe. L'enquête intitulée "Existe-t-il un lecteur européen" a consisté à soumettre le roman d'Agota KRISTOF à la lecture d'Allemands, Espagnols et Français et à les questionner ensuite sur la problématique du livre. Les réponses ont conduit à écarter l'idée d'un quelconque lecteur européen et à parler plutôt de lectures au pluriel.

- Octobre 1989 : "L'Amérique latine et la France dans l'Europe de 1993"
- Avril 1990 : "Europes, Europe" sur les pays d'Europe de l'Est
- Octobre 1990 : "L'Algérie"

Il s'agit en quelque sorte d'une "tribune d'échanges" pour des personnalités d'origines et de convictions différentes (cf Programme pages suivantes). C'est en tout cas un cadre idéal pour "penser l'Europe" (1) à travers son identité historique, politique et pour instaurer un dialogue avec les pays tiers.

(1) Expression empruntée à Edgar MORIN dans son essai "Penser l'Europe - Gallimard, 1987". L'auteur nous invite à un voyage interrogatif dans l'histoire et la culture européenne et tente d'en dégager l'essence qui est la complexité et la multiplicité. Il évoque aussi la communauté de destin des peuples d'Europe.

Rhône-Alpes, région phare ? Dans le domaine qui nous intéresse - c'est-à-dire la lecture publique - il paraît évident qu'une politique dynamique a été menée depuis 1981 dans la région. Ainsi, des départements comme l'Ardèche, la Savoie et la Haute-Savoie, qui souffraient de sous-équipements, ont été dotés de bibliothèques. Autre résultat positif : la région a connu ces dernières années une très forte poussée de mètres carrés de bibliothèques et se place aujourd'hui en tête du palmarès de la lecture avec l'Ile-de-France.

Ce succès s'explique en grande partie par l'effort important des élus en faveur de la lecture publique, mais aussi par la présence déterminante d'acteurs clefs : l'ORAL, ACORD et MEDIAT.

Créé par le Conseil Régional avec le soutien du Ministère de la Culture en 1983, l'Office Rhône-Alpes du Livre (ORAL) est un outil au service des professionnels chargé d'assurer la promotion du livre et de la lecture.

L'Agence de Coopération Régionale de Documentation (ACORD), elle, a vocation d'être un lieu d'échange et de formation pour les bibliothécaires de la région.

Enfin, le Centre Interuniversitaire axé sur la formation aux métiers du livre et de la documentation (MEDIAT), joue, aux côtés de l'École Nationale Supérieure de Bibliothécaires, un rôle déterminant pour la formation et la recherche.

Or, ces résultats encourageants ne doivent pas pour autant éclipser les difficultés que connaissent certaines bibliothèques de la région... Les pourcentages du budget culturel consacrés aux différents domaines ne sont pas toujours proportionnels aux priorités affichées ! Le livre, s'il apparaît comme un thème central, demeure un secteur fragile de la vie culturelle.

3.c - LES RELATIONS INTERNATIONALES

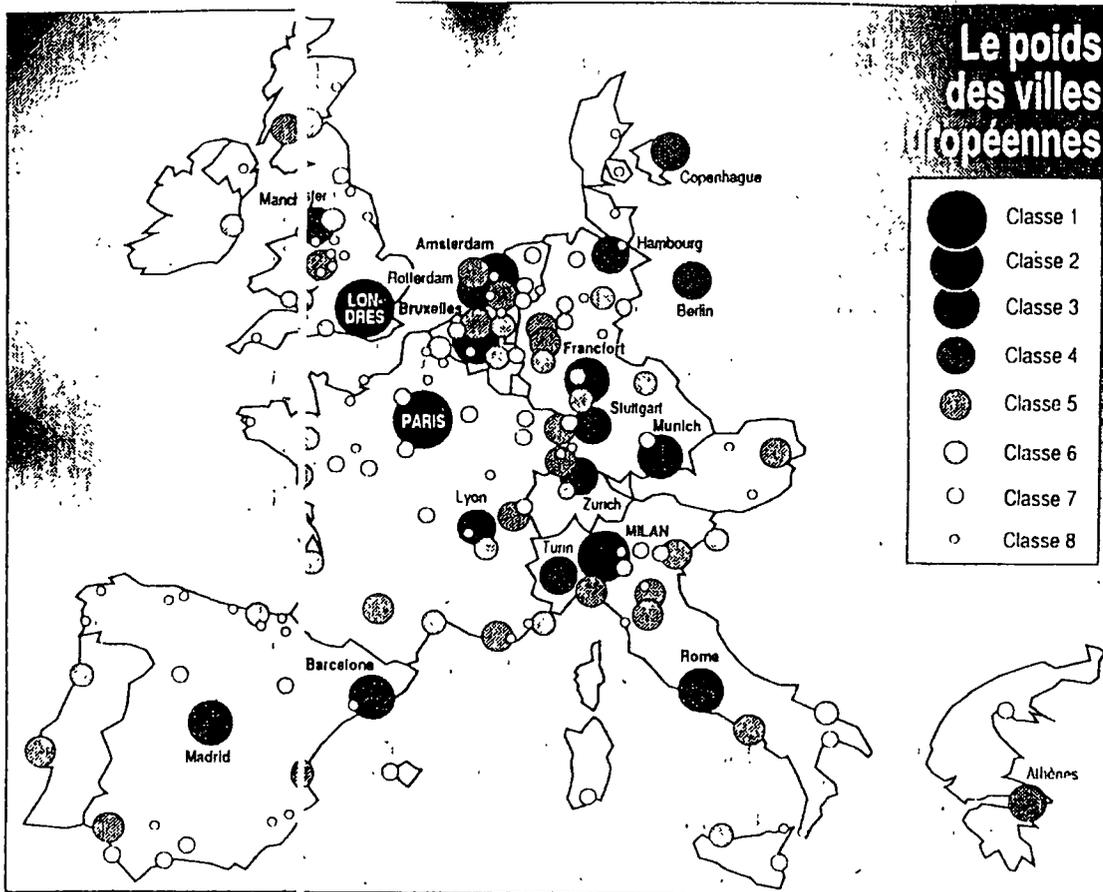
Les relations internationales, terme vague et fourre-tout, constituent le deuxième thème dominant de la vie culturelle (1). Il semble même qu'elles soient devenues le fer de lance de l'actuelle Municipalité. De fait, celle-ci s'emploie à jouer la carte de l'international à travers une politique active d'aménagement de nouveaux pôles à vocation internationale (Gerland, La Doua, Ecully) et à travers une série de grands projets comme l'implantation d'un lycée international à Gerland ou la très symbolique Cité Internationale (2).

Avant d'aborder le domaine culturel, on ouvrira une parenthèse pour constater, qu'à l'heure actuelle, un grand nombre de villes françaises et étrangères sont engagées dans une course effrénée au label européen. En ce qui concerne Lyon, l'ascension vers une dimension internationale est jonchée d'études et de rapports.

Récemment, une étude réalisée pour le compte de la DATAR a défini le classement international des villes européennes de plus de 200.000 habitants selon seize critères : population, firmes internationales, infrastructures, etc... Il ressort de cette étude que la métropole lyonnaise se situe loin derrière Londres et Paris, en vingtième position du palmarès. (cf. illustration)

(1) Ces quelques mots de l'actuel Chargé aux Affaires Culturelles, Jacques Oudot, sont révélateurs : "Placer la Région Rhône-Alpes par et pour la culture au coeur de l'Europe Occidentale est un grand projet pour 1990." (COOPERATION, N° 16, Juin 1990, P. 1).

(2) L'installation de cette cité-vitrine, conçue par l'architecte Renzo PIANO - bien connu du public depuis sa création du Centre Beaubourg - est prévue sur le Quai Achille Lignon, entre le Parc de la Tête d'Or et le Rhône. Elle abritera trois pôles destinés à l'habitat, aux affaires et à la culture. La Cité veut offrir l'image d'un centre international d'échanges, d'informations et de loisirs.



La carte établie par les chercheurs GIP Reclus montre la prééminence de Londres et Paris, les deux plus gros cercles identifiés. Elle souligne aussi la puissance de ce que les auteurs d'apport appellent la mégalopole : un arc des grandes villes qui relie Londres, le réseau allemand, la Suisse, les grandes cités italiennes du Nord. Lyon se situe à la périphérie de cette mégalopole.

LA POSITION DES VILLES FRANÇAISES

Classes	International	Commune.	Economie	Recherche	Culture
1	Paris Marseille	Paris Marseille	Paris Lyon	Paris Lyon Grenoble Toulouse Montpellier	Paris
2	Strasbourg Lyon Nice Toulouse	Lyon Nice Strasbourg Nantes	Lille Marseille Strasbourg	Lille Rennes Marseille Nancy Strasbourg	Strasbourg Toulouse Lille Lyon Montpellier Grenoble Marseille Bordeaux Rennes
3	Bordeaux Nantes Lille	Le Havre Toulouse Bordeaux Lille Montpellier	Bordeaux Nantes Toulouse Clermont Nice	Nice Bordeaux Metz Nantes Rouen	Nice Nancy Nantes
4 (moy)	Montpellier Grenoble Le Havre Rouen Clermont Reims Metz Rennes Angers	Rouen Reims Grenoble Clermont Metz Cannes Rennes	Orléans Rouen St-Etienne Grenoble Metz Nancy Rennes	Orléans Clermont Angers Tours St-Etienne Caen	Tours Reims Metz Orléans Rouen Amiens Clermont Angers

Les performances des villes françaises ont été jugées à l'aune de 5 grands critères : international, communication, économie... Par exemple, dans la série internationale, Paris et Marseille se situent dans la classe 1, tandis que Strasbourg, Lyon, Nice et Toulouse n'atteignent que la classe 2.

Toujours dans le même domaine, deux autres études ont été menées. La première réalisée pour le compte de l'Association pour le Développement Economique de la Région Lyonnaise (ADERLY) (1), la deuxième commandée par le Conseil Régional porte sur la stratégie internationale de la région.

Dans un tel contexte, rien d'étonnant à ce que ces mêmes ambitions européennes se retrouvent dans la vie culturelle de la région. Signe des temps, on assiste actuellement à l'éclosion de manifestations à caractère européen. A titre d'exemple, on en signalera quelques-unes en précisant leur date de création :

- Le Salon Européen du Livre à Lyon (1988)
- Le Salon Européen de la B.D. à Grenoble (1988)
- Le Festival de la Convention Théâtrale européenne de Saint-Etienne (1989) (2)
- Les Rencontres Européennes à Saint-Fons (1990)

Face à l'échéance européenne de 1992, il est particulièrement symptomatique de voir la région jouer sur sa double personnalité, locale et internationale.

(1) Pour en savoir plus sur ce chapitre, on peut se référer aux articles suivants :

- . "EUROPE : LYON mal classée"
In LYON LIBERATION, 21 Avril 1989
- . "Elève doué peut mieux faire"
In LYON FIGARO, 26 Avril 1989
- . "LYON, Ville internationale : le temps presse"
In L'ACTIVITE ECONOMIQUE, n° 184, Juin 1989
- . "LYON, Métropole européenne en devenir"
In LE TOUT LYON ET LE MONITEUR JUDICIAIRE,
8-10 Décembre 1989

(2) Seule manifestation de ce type subventionnée par les institutions européennes, ce festival a pour vocation d'accueillir, chaque année, des troupes théâtrales des différents pays d'Europe, dans un des douze pays de la Communauté signataires de cette convention. Tout au long de l'année, les membres de cette Convention échangent et co-produisent des spectacles, se prêtant également artistes et techniques.

Or, signalons déjà le caractère ambigu des manifestations européennes nouvellement apparues. A quelques exceptions près, elles ne paraissent pas encore avoir acquis de dimension européenne ; elles ne donnent pas véritablement lieu à une confrontation entre les acteurs culturels des différents pays d'Europe. Pour l'instant, l'emploi du qualificatif "européen" paraît abusif et traduit surtout des intentions politiques et économiques évidentes. Le thème européen qui ponctue de façon incantatoire les discours politiques, ressemble bien souvent à un "levier" au service de la promotion économique et de l'image régionale. Et, privée d'enjeux propres, l'Europe culturelle semble vouée, sinon à l'échec, du moins à la stérilité !

Nous nous donnerons pour principe de prêter une attention particulière au discours européen et d'examiner de plus près les réalités qu'il recouvre. Ainsi, pourrions-nous explorer sans risque l'Europe culturelle et aborder les projets européens dans le domaine du livre.

ZEME PARTIE

QUELLE PLACE POUR L'EUROPE DANS LA BIBLIOTHEQUE ?

Pour préciser la notion nouvelle et encore floue de "Bibliothèque Européenne", on tentera de définir la place actuelle de l'Europe dans la bibliothèque. La participation à la vie de la bibliothèque et l'observation sur le terrain nous ont fourni les premiers éléments de réflexion. Notre méthode a ensuite consisté à interroger le personnel de la bibliothèque (1) et à consulter des documents internes : revues de presse, bulletins de liaison, rapports annuels.

Par le biais d'un questionnaire, diffusé d'un côté auprès des 14 annexes (cf Questionnaire A) et de l'autre, auprès de 20 "points" de la bibliothèque (cf Questionnaire B), nous avons pu étendre le champ de cette étude et l'approfondir. Le fort taux de réponses - 28 sur les 34 questionnaires distribués - a permis de faire l'état de la question.

Ce questionnaire, présenté ici en préambule, annonce déjà les grandes lignes de cette recherche. Trois aspects seront successivement abordés : l'axe européen, l'ensemble des moyens participant à l'ouverture sur l'Europe et, enfin, le projet "Une Bibliothèque pour l'Europe".

(1) Parmi ces personnes, citons, au risque d'en oublier :

- . Noëlle CARLDT - Responsable des acquisitions
- . Suzanne JOUGUELET - Responsable du pôle documentaire
- . Marc MICHALET - Responsable du service "RECHERCHE et DEVELOPPEMENT"
- . Pierine PIRAS - Responsable de l'axe européen
- . Yvette WEBER - Responsable du service de la documentation régionale

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON ET L'EUROPE

- 1.A - Nom de l'Etablissement et du Service :
- 2.A - Date de création :
- 3.A - Superficie :
- 4.A - Composition du personnel en 1990 :
- 5.A - Votre bibliothèque possède-t-elle un fonds "Europe" bien distinct ? De quoi est-il constitué : ouvrages en langues étrangères, livres sur l'Europe, dossiers documentaires, cassettes de langues, etc ?
- 6.A - Parmi ces périodiques, quels sont ceux auxquels votre bibliothèque est abonnée : Cambio 16, l'Espresso, Newsweek, Speak Up, der Spiegel, les Dossiers de l'Europe (produits par l'Office de Publication des Communautés Européennes), Vocabulaire, autres périodiques en langues étrangères ou relatifs à l'Europe ?
- 7.A - Si vous avez accueilli ou organisé une ou plusieurs animations (exposition, conférence, etc) autour d'un thème ou d'un auteur européen, pourriez-vous préciser pour chacune la date, le thème et/ou le nom des artistes présentés ?
- 8.A - Avez-vous des liens avec l'axe de développement "Une bibliothèque pour l'Europe" ? De quel type ? Qu'en attendez-vous ?
- 9.A - Pouvez-vous donner quelques indications sur les demandes du public sur l'Europe ? Quels domaines concernent-elles ? Quels publics (lycéens, étudiants, professionnels, étrangers, etc) ?

10.A- Avez-vous déjà participé à des visites de bibliothèques ou à des stages de formation dans un pays de la CEE ? Seriez-vous prêts à le faire ?

11.A- Quels aspects de l'Europe aimeriez-vous développer au sein de la bibliothèque ? Quels moyens emploieriez - vous ?

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON ET L'EUROPE

- 1.B - Nom du service ou du pôle :
- 2.B - Votre service/pôle possède-t-il un fonds "Europe" bien distinct ? De quoi est-il constitué : ouvrages en langues étrangères, livres sur l'Europe, dossiers documentaires, cassettes de langues, etc ?
- 3.B - Pouvez-vous donner quelques indications sur les demandes du public sur l'Europe ? Quels domaines concernent-elles ? Quels publics (lycéens, étudiants, professionnels, étrangers, etc) ?
- 4.B - Avez-vous des liens avec l'axe de développement d'une bibliothèque pour l'Europe ? De quel type ?
Qu'en attendez-vous ?
- 5.B - Si vous avez établi des contacts avec des organismes, institutions, associations de pays de la CEE, pourriez-vous préciser la nature de ces contacts et les domaines de coopération ?
- 6.B - Avez-vous déjà accueilli du personnel (étudiants, stagiaires, bibliothécaires, ...) d'un pays européen ?
- 7.B - Avez-vous participé à des visites de bibliothèques ou à des stages de formation dans un pays de la CEE ?
Seriez-vous prêts à le faire ?
- 8.B - Quels aspects de l'Europe aimeriez-vous développer au sein de la bibliothèque ?
Quels moyens emploieriez-vous ?

II.1 - L'AXE EUROPEEN

Cerner la présence de l'Europe à travers l'axe ne présente, à priori, aucune difficulté. Cet axe, en effet, a été créé dans le but de "promouvoir" l'Europe et de concevoir un projet européen.

1.a - UNE ORIENTATION NOUVELLE

L'apparition de l'axe européen est liée aux nouvelles orientations de la bibliothèque, décidées en 1989. A côté du redéploiement du personnel, de nouveaux services ont été créés, parmi lesquels les 4 axes de développement suivants :

- Création littéraire et artistique
- Développement des publications de la Bibliothèque
- Conquête de nouveaux publics
- Une Bibliothèque pour l'Europe

Ces services ont un caractère "expérimental" et "conjuncturel"; leur détermination reflète à la fois l'évolution des domaines du savoir et des demandes du public.

Les responsables des axes ont une triple mission. Ils doivent premièrement se consacrer "au suivi des publications pour conseiller les choix d'acquisition", deuxièmement "aux contacts avec des organismes qui peuvent être concernés par ces axes" et, enfin, "aux liaisons avec des centres économiques ..., avec des personnalités scientifiques ..., avec les écrivains, les hommes de théâtre, etc... (1). Ajoutons, pour finir cette brève présentation, que ces axes ne disposent pas d'un budget propre, mais qu'ils puisent dans le budget de la bibliothèque, selon les nécessités du moment : acquisitions, animations, fournitures, etc...

Venons-en, à présent, aux missions de Pierine PIRAS, Responsable de l'axe européen.

1.b - MISSIONS

Afin de dégager la spécificité de l'axe européen, nous tenterons de cerner ses différentes missions. Pour plus de clarté, celles-ci seront décrites selon leur type - les missions permanentes ou ponctuelles - et selon leur spécificité propre. Quant au projet "Une Bibliothèque pour l'Europe", nous avons préféré lui consacrer une partie à part, compte tenu de son importance.

(1) Pour de nouvelles orientations des bibliothèques de la Ville de Lyon : Rapport de synthèse, 1988, P. 18

LES MISSIONS PERMANENTES

Parmi elles, on distingue principalement le suivi des publications sur l'Europe et le dépouillement des périodiques. Le suivi des publications relatives à l'Europe passe par le recours aux bibliographies commerciales et répertoires d'éditeurs du type de "Livre-Hebdo" et des "Livres disponibles ... French books in print". Les ouvrages de tous ordres concernant l'Europe communautaire et les pays qui la composent sont répertoriés dans un fichier, puis conseillés aux bibliothécaires lors des offices d'acquisitions.

Le dépouillement des périodiques concerne plus de 200 titres de revues françaises et étrangères, tant spécialisées (Droit - Sciences - Economie ...) que pluri-disciplinaires. La sélection des articles s'opère suivant le critère "Europe". Sont retenus les articles traitant de questions - historiques, politiques, culturelles, etc... - sous un angle européen, c'est-à-dire dans une perspective globale, intéressant le passé ou l'avenir commun des diverses nations d'Europe. Le fruit de ce travail est transmis à la salle de référence qui peut ainsi répondre aux demandes des lecteurs par des références précises d'articles spécialisés.

LES MISSIONS PONCTUELLES

Elles sont nombreuses et diverses. Elles concernent aussi bien la réalisation d'instruments (bibliographies, répertoires, ...), l'organisation d'un cycle de conférences, que les conseils donnés occasionnellement au personnel des bibliothèques de quartier.

Pour faciliter l'accès à l'information sur l'Europe, Pierine PIRAS est amenée à élaborer un certain nombre d'outils. Parmi eux, on peut citer un dossier sur l'histoire, les institutions, l'économie de la C.E.E. réalisé à la veille des élections parlementaires européennes, une bibliographie intitulée "30 livres tous publics sur l'Europe". Un guide sur la formation et les études en Europe est prévu pour la rentrée 1990.

Le cycle de conférences et la coopération seront abordés ultérieurement, dans les chapitres concernant les animations et le dialogue européen.

1-c - VERS UN RESEAU EUROPEEN ?

L'une des missions des responsables des 4 axes consistant à établir des contacts avec l'extérieur et à entretenir des liens avec des organismes voisins, Pierine PIRAS a eu le souci de développer des relations avec des interlocuteurs européens locaux. Ces contacts concernent d'un côté les centres de documentation : EUROGUICHET, CRIJ, CERIEP, ..., et de l'autre, les associations à vocation européenne, comme par exemple le CLUB 92 ou le CENTRE DE PROMOTION ET DE RECHERCHE POUR LA MONNAIE EUROPEENNE.

Cette prise de contact n'a pas encore débouché sur des échanges réels. Toutefois, elle a permis l'identification des partenaires susceptibles d'être intéressés par une collaboration active avec la bibliothèque :

"PARTENAIRES POSSIBLES"

- . Centre de Documentation et de Recherche Européenne (CDRE), Faculté de Droit, LYON III
- . Centre d'Etude et de Recherche de l'Institut d'Etudes Politiques (CERIEP), LYON II
- . EUROGUICHET LYON-Rhône-Alpes, Chambre de Commerce et d'Industrie de LYON
- . Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ), LYON

Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive, mais elle permet, dès à présent, d'imaginer des échanges et une mise en commun des ressources des différents partenaires.

II.2 - L'EUROPE A GEOMETRIE VARIABLE

Cerner l'Europe en dehors de l'axe européen paraît hasardeux, tant elle semble occuper une place diffuse dans l'ensemble des services. Nonobstant, cette recherche tentera d'explorer les lieux ou "points sensibles" où l'Europe est présente.

Trois domaines seront successivement explorés - le fonds, les animations, la coopération - et, toujours, la même question guidera cette recherche : Quelle place pour l'Europe dans la Bibliothèque ?

2.a - LE FONDS "EUROPE"

L'expression fonds "Europe" est employée ici avec prudence, puisqu'actuellement trois annexes (1) seulement ont regroupé leurs documents relatifs à l'Europe dans un lieu spécifique. Sur les rayons "Europe" de ces bibliothèques se trouvent habituellement les ouvrages concernant l'Europe, les numéros spéciaux des magazines consacrés à l'Europe, les dossiers documentaires, les cassettes d'apprentissage de langues étrangères et les livres en langue originale.

Dans la Centrale et les annexes, on retrouve les mêmes documents, mais sous forme éclatée. Il s'agira, ici, non de dresser un inventaire, mais de tenter de faire une typologie de ces documents pour mieux voir en quoi ils se rapportent aux langues et aux cultures d'Europe.

(1) Il s'agit des bibliothèques suivantes :

- . 1er arrondissement, CONDITION DES SOIES, 7 rue St Polycarpe
- . 4ème arrondissement, 12 rue de Cuire
- . St-Rambert, 3 place Schoenberg

Documents imprimés

Sous cette rubrique sont regroupés des documents de quatre types différents : littérature étrangère, ouvrages relatifs à l'Europe, périodiques et dossiers documentaires.

Les ouvrages de littérature étrangère (en version originale et en traduction)

Ils occupent une place importante dans le fonds de prêt, place variable selon les langues concernées... Une enquête réalisée en Février 1990 par l'Association Le Vivier (1) a permis de faire un état de la présence du livre étranger dans la région Rhône-Alpes. Il est apparu que la proportion des ouvrages de littérature étrangère s'élevait entre 1/10 et 1/5ème du fonds global. En ce qui concerne la Bibliothèque Municipale, la proportion avancée était de 1/4 à 1/2 du fonds global.

L'évocation de ces chiffres, quoiqu'imprécis et ne reflétant pas uniquement le fonds des littératures européennes, a le mérite de mettre l'accent sur le développement extraordinaire que connaît actuellement la littérature étrangère dans les bibliothèques et librairies (2). Ce développement est lié au moins à trois facteurs : la généralisation des traductions, l'amélioration de la diffusion des ouvrages en langues étrangères, l'intérêt croissant des lecteurs pour la littérature d'ailleurs...

A titre d'exemple, on soulignera l'engouement des lecteurs pour Umberto Eco, Patrick Süskind, P.D. James ou d'autres auteurs moins connus.

(1) Association LE VIVIER, 39 rue de la Liberté 38600 FONTAINE
- Tél. 76.26.76.14

(2) Livres-Hebdo a consacré plusieurs articles à ce sujet :
. "Vers des librairies polyglottes ?"
 In Livres-Hebdo n° 6, 2 Février 1990
. "Les livres étrangers affluent"
 In Livres-Hebdo n° 11, 16 Mars 1990

D'habitude, les ouvrages de littérature étrangère sont soit regroupés avec l'ensemble des ouvrages de littérature française, soit classés par domaine linguistique. Le plus souvent, les ouvrages en langue originale sont placés à côté de leur version traduite ; une pastille de couleur permet de les repérer plus facilement.

Les documents relatifs à l'Europe

Ce fonds ne présente, en fait, aucune espèce d'homogénéité puisqu'il regroupe des ouvrages pluri-disciplinaires concernant à la fois l'Europe communautaire et les pays de la Communauté. Son étendue est donc fonction de la définition que l'on donne à la notion d'Europe et aux domaines de la connaissance qui la concernent. Parmi ces documents on trouvera, par exemple, un livre sur l'Ecu, des statistiques sur l'Europe, un essai sur les partis politiques en Allemagne, etc... Pour l'instant, nous ne disposons pas de moyens assez précis pour mieux cerner ce fonds.

Les périodiques

A la Part-Dieu, les périodiques en accès libre se répartissent sur quatre salles : Information Générale (IG), Lettres, Sciences et Salle de Référence. D'une façon générale, il nous a semblé que leur place n'était pas tellement manifeste. Ainsi en IG - "salle vitrine" de la bibliothèque - le présentoir consacré à la presse internationale comporte uniquement trois hebdomadaires de pays de la Communauté : L'Espresso, Cambio, Der Spiegel. Le choix présenté dans la salle "Lettres" s'étoffe un peu ; on trouve une dizaine de titres européens, comme El Pais, Die Welt, Die Zeit, The Times, Observer, La Stampa, L'Europeo, ... Les revues en "langues minoritaires" (portugais, néerlandais, danois, grec) et les revues étrangères de type spécialisé (par exemple, un magazine littéraire en allemand ou une revue italienne consacrée à la décoration d'intérieur) n'ont pas encore trouvé leur place dans les salles de consultation sur place. Peut-être est-ce faute de lectorat ou tout simplement, par manque de place ?

Les annexes, elles, comptent une moyenne de quatre abonnements à des revues européennes. Les titres les plus fréquemment cités à la question 6A sont : Cambio 16, Ajo Blanco, L'Espresso, Der Spiegel, Speak Up. Les annexes, tout comme la Part-Dieu, reçoivent régulièrement VOCABLE anglais, allemand et espagnol. Cette revue spécialisée dans l'apprentissage des langues touche visiblement un large public.

Les dossiers documentaires

Vu la dispersion des informations concernant l'Europe, il peut sembler difficile au lecteur d'accéder à une information précise. C'est justement pour pallier cette difficulté que des dossiers de différents types ont été conçus.

Les dossiers d'actualité

Constitués de photocopies d'articles sur la C.E.E., ils contiennent le fruit du dépouillement des principaux périodiques. Ce dépouillement, commencé en 1982, concerne huit hebdomadaires (L'Express, L'Événement du Jeudi, Le Nouvel Observateur, Le Point, Révolution, Témoignage Chrétien, La Vie) et cinq quotidiens (La Croix, L'Humanité, Lyon-Figaro, Lyon-Libération, Le Monde).

Les dossiers "EUROPE"

Ils recensent, depuis 1989, les références d'articles de plus de deux cents revues abordant les aspects les plus divers de l'Europe : politique, cuisine, architecture, etc... Ces références s'avèrent précieuses dans le cadre d'une recherche.

Les dossiers Rhône-Alpes et l'Europe

Ils comportent les articles extraits de la presse régionale et nationale depuis 1988, qui concernent la région et l'Europe. On y trouve, par exemple, des articles sur les entreprises rhônalpines face au Marché Unique ou sur des manifestations comme le Salon Européen du Livre.

Documents sonores et visuels

"L'initiation" à l'Europe passe en grande partie par l'apprentissage des langues et toute bibliothèque ouverte à l'Europe se devrait d'offrir à son public des outils de formation aux langues. C'est pourquoi, nous nous intéresserons ici aux cassettes de langues et aux films en langue étrangère, comme instruments d'apprentissage.

Les cassettes de langues

Apparemment, les méthodes de langues enregistrées sur cassettes audio et accompagnées d'un livre (1) intéressent de plus en plus le public et les bibliothécaires. Ainsi, le Centre National de Coopération des Bibliothèques Publiques (CNCBP) s'est penché sur la question des langues dans les bibliothèques en réalisant notamment, en Janvier 1989, une enquête auprès de mille deux cents établissements de lecture publique.

Sur les cent quatre réponses reçues, il apparaît que soixante dix bibliothèques - soit 64,4 % de l'échantillon - possèdent un fonds spécialisé en langues étrangères, comprenant notamment des méthodes de langues enregistrées (2).

En ce qui concerne la Bibliothèque Municipale de Lyon, un inventaire effectué en Juillet 1990 a permis d'évaluer le fonds de cassettes de langues :

(1) Les diffuseurs les plus connus sont : Assimil, Presse-Pocket, Livre de Poche. A titre d'information, il faut savoir que la Librairie ATTICA, spécialisée dans la didactique des langues et l'enseignement précoce de l'anglais, fournit divers services aux bibliothèques, mettant notamment à leur disposition du matériel pour une période d'un mois, afin qu'elles puissent tester les méthodes. En outre, elle édite chaque année trois catalogues (l'un pour l'anglais, l'autre l'allemand, l'espagnol, l'italien ; le troisième enfin pour le français langue étrangère) qui donnent des indications précises sur les ouvrages et documents susceptibles d'avoir leur place dans un espace langues au sein d'une bibliothèque.

(2) Les langues dans les bibliothèques

In Livres-Hebdo, n°6, 9 Février 1990, P. 36-37

NOMBRE TOTAL 1.230

(Annexes + Centrale, toutes
langues confondues)

NOMBRE DE DOCUMENTS

EN LANGUES COMMUNAUTAIRES (1) 818 66,50 %

Ventilation par langue :

. Anglais.....	357	29,02 %
. Espagnol.....	129	10,48 %
. Allemand.....	123	10 %
. Italien.....	104	8,45 %
. Français.....	57	4,63 %
. Portugais.....	33	2,68 %
. Grec.....	12	0,97 %
. Néerlandais.....	3	0,24 %

Or, à l'heure actuelle, ce fonds ne satisfait pas toutes les demandes. Les cassettes sont souvent réservées longtemps à l'avance par les usagers.

Les vidéos

Les vidéos permettent également une approche vivante des langues et des cultures d'Europe. De fait, on peut très bien venir à la bibliothèque pour rafraîchir et perfectionner ses connaissances linguistiques en regardant un film en langue étrangère. Seul inconvénient : le nombre des films en langues étrangères, disponibles à la vidéothèque de la Part-Dieu est très faible par rapport à son fonds de 2.900 documents :

-
- (1) Les autres documents concernent :
- . "Les langues d'importance mondiale" (américain, arabe, chinois, russe)
 - . "Les langues minoritaires" (suédois, serbo-croate, ...)
 - . Les langues régionales (breton, corse, occitan)

NOMBRE TOTAL DE FILMS

**EN LANGUES ETRANGERES 62 (= 2,13 % du
fonds total)**

**(sous-titrés en français
et non sous-titrés)**

VENTILATION PAR LANGUE :

. Anglais	30
. Portugais	19
. Espagnol	10
. Allemand	3

En revanche, il existe un nombre important de documentaires se rapportant aux cultures et traditions d'Europe. Nous avons pu observer que les sujets abordés étaient d'une grande diversité : PASOLINI, VIRGINIA WOOLF, ITALO CALVINO et aussi des reportages thématiques sur Rome et ses fontaines, le Douro, etc.

Cet examen du fonds risque de paraître fastidieux et ennuyeux... Pourtant, c'est une étape indispensable pour toute bibliothèque désireuse de s'ouvrir à l'Europe. De fait, ces informations, mêmes fragmentaires, permettent de repérer les documents susceptibles de figurer dans un fonds "Europe" et de poser un premier diagnostic.

Ce tour d'horizon nous aura permis de constater que le fonds examiné se caractérisait par sa dispersion, son hétérogénéité et sa disparité. Si certains documents sont bien représentés, d'autres sont sous-représentés par rapport à la demande qu'ils suscitent. Il s'agit des cassettes d'apprentissage de langues, des films en langue étrangère et de certains ouvrages (littérature en langue originale, ouvrages spécialisés, etc...). Le développement du fonds "Europe" supposerait donc une politique d'acquisition et un plan d'organisation des collections.

2.b - LES ANIMATIONS MULTICULTURELLES

Depuis sa création, la Bibliothèque Municipale organise un nombre important d'animations : expositions, conférences, spectacles, rencontres, lectures, etc... Parmi elles, certaines contribuent à la diffusion et à la connaissance des cultures européennes. Une recherche, fondée sur le dépouillement des revues de presse et des rapports annuels, permettra de reconstituer approximativement le calendrier des animations entre 1972 et 1990. A partir de là, on s'interrogera sur l'identité de l'Europe présentée au public.. S'agit-il de l'Europe culturelle, de l'Europe communautaire ou d'une Europe sans frontières ?

Lieu de l'écrit, la bibliothèque accueille principalement des manifestations à caractère littéraire. Par le passé, d'importantes expositions ont été consacrées à des figures représentatives des littératures européennes. Ainsi, en 1974, une exposition était consacrée à **THOMAS MANN** ; en 1986 une autre retraçait la vie et l'oeuvre de **D.H. LAWRENCE** et en 1987, **ROBERT MUSIL** était mis à l'honneur. A côté de ces expositions, s'ajoutent les rencontres, conférences, lectures autour d'écrivains européens. Un coup d'oeil sur quelques événements européens de ce calendrier le fera apparaître (1) :

(1) Le tableau P.55-56 est plus complet, même si de nombreuses animations sont restées de côté, faute de renseignements assez précis.

- Octobre 1982 : Table ronde autour de **GEORGES ORWELL**
- Novembre 1982 : Lecture de textes de l'écrivain
MAX FRISCH
- Janvier 1983 : Lecture de récit de **FRANTZ KAFKA**
- Mars 1984 : Représentation de deux pièces
anglaises : "THREE MEN IN A BOAT"
(Jérôme K. JEROME) - "MURDER IN
THE CATHEDRAL" (T.S. ELIOT)
- Décembre 1985 : Rencontre avec Giorgio **CAPRONI** et
Mario **LUZI**, dans le cadre des
Journées de la Poésie Italienne
- Décembre 1989 : Lecture - Rencontre avec trois
écrivains irlandais : Thomas **KILROY**,
John Mc **GATHERN**, Derek **MAHON**, dans le
cadre des Belles Etrangères
- Janvier 1990 : Lecture de textes d'auteurs
scandinaves, à l'occasion de
"Littératures d'ailleurs ... textes
nordiques."

La plupart de ces auteurs occupent une position clef dans la littérature et dans l'histoire des idées. Leur influence a dépassé depuis longtemps les frontières nationales et ils font partie d'un patrimoine culturel commun aux différents pays d'Europe. La question des nationalités paraît d'autant plus délicate lorsqu'il s'agit d'auteurs d'Europe Centrale, comme **KAFKA**, **MUSIL** et **Thomas MANN** (1).

(1) **Thomas MANN** est le symbole même de "l'écrivain européen", nourri des cultures des différents pays d'Europe. Son "roman autobiographique : Le Monde d'Hier, souvenir d'un Européen" le reflète bien !

Actuellement, il semblerait que ces manifestations fassent davantage de place à la Grande Europe. Dans ce domaine, Michèle GLEIZE, responsable de l'axe création littéraire, suscite des rencontres avec des écrivains comme la Hongroise Agota KRISTOF (1) ou le Roumain Virgile TANASE...

De toute évidence, l'Europe des idées dépasse les frontières communautaires et l'un des buts de ces manifestations consiste précisément à montrer le prolongement de nos racines culturelles.

Or, la littérature n'est pas seule à être mise à l'honneur; arts et musiques de tradition européenne trouvent également leur place dans cette programmation. En 1975, une exposition sur l'architecte hollandais Mies VAN DER ROHE était organisée; en 1986, une autre sur WAGNER. Enfin, il arrive aussi que la présentation de l'Europe passe par un biais "géographique".

Ainsi, peu de temps avant l'entrée de la Grèce dans la C.E.E. - en Avril 1980 - une exposition était consacrée à la Grèce contemporaine. Et, en 1981, Lyon fêtait le 30ème anniversaire de son jumelage avec Birmingham en accueillant une exposition intitulée "BIRMINGHAM, naissance d'une cité industrielle". Il est clair que ces manifestations concourent à développer la dimension européenne et internationale de notre existence.

Assurément, le cycle de conférences qui a démarré en 1989 contribue, lui aussi, à élargir nos horizons. Dans chaque conférence sont abordés des thèmes étroitement liés à l'actualité et des "Questions Internationales" :

(1) Agota KRISTOF est l'auteur du "Grand Cahier", roman qui a été choisi comme point de départ à l'enquête organisée conjointement par le Groupe de Sociologie de la Littérature à l'Ecole des Hautes Etudes de Paris et le Conseil de l'Europe. L'enquête intitulée "Existe-t-il un lecteur européen" a consisté à soumettre le roman d'Agota KRISTOF à la lecture d'Allemands, Espagnols et Français et à les questionner ensuite sur la problématique du livre. Les réponses ont conduit à écarter l'idée d'un quelconque lecteur européen et à parler plutôt de lectures au pluriel.

- Octobre 1989 : "L'Amérique latine et la France dans l'Europe de 1993"
- Avril 1990 : "Europes, Europe" sur les pays d'Europe de l'Est
- Octobre 1990 : "L'Algérie"

Il s'agit en quelque sorte d'une "tribune d'échanges" pour des personnalités d'origines et de convictions différentes (cf Programme pages suivantes). C'est en tout cas un cadre idéal pour "penser l'Europe" (1) à travers son identité historique, politique et pour instaurer un dialogue avec les pays tiers.

(1) Expression empruntée à Edgar MORIN dans son essai "Penser l'Europe - Gallimard, 1987". L'auteur nous invite à un voyage interrogatif dans l'histoire et la culture européenne et tente d'en dégager l'essence qui est la complexité et la multiplicité. Il évoque aussi la communauté de destin des peuples d'Europe.

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
DE LYON

LA PART-DIEU
30, BOULEVARD
VIVIER-MERLE
69431 LYON
CEDEX 03
TÉLÉPHONE
78.62.85.20

questions internationales

Dans le souci d'apporter au grand public une information de première main sur les enjeux internationaux, la Bibliothèque et *Chili Flash* Espace latino-américain, proposent :

SAMEDI
14 OCTOBRE
14 H 30

L'AMÉRIQUE LATINE ET LA FRANCE DANS L'EUROPE DE 1993



CONFÉRENCE
14 H 30

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES

Alain Demant, Secrétaire général du Centre Européen d'Etudes Politiques, Professeur à l'Institut des Hautes Études d'Amérique Latine.

CONFÉRENCE
15 H 30

LES RELATIONS INTERNATIONALES

Françoise Barthélemy, collaboratrice du *Monde Diplomatique*.

16 H 30

Buffet latino-américain et intermède musical avec le groupe **La Paz**.

TABLE-RONDE
17 H 30

LES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION

Présidée par le sociologue **Alain Touraine**, avec la participation de

Jean-Pierre Clerc, responsable Amérique latine au *Monde*,

Guy Martinière, professeur à l'Université de Grenoble,

Georges Couffignal, secrétaire de l'Association Française des Sciences Sociales sur l'Amérique Latine,

Victor de la Fuente, responsable du service Amérique latine à Radio France Internationale,

Olga Barry, de *Chili Flash Amérique latine*.

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
DE LYON



CHILI FLASH



ESPACE
LATINO
AMERICAIN

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
DE LYON

LA PART-DIEU
30, BOULEVARD
VIVIER-MERLE
69431 LYON
CEDEX 03
TÉLÉPHONE
78.62.85.20

questions internationales

SAMEDI
21 AVRIL
1990
14 H 30

EUROPES, EUROPE

SALLE DE
CONFÉRENCES

ENTRÉE
LIBRE

*L'Europe est bouleversée par des idées,
des passions et des inventions.*



J'ai rencontré Europe pour la première fois dans mon lit. J'avais été malade et, pour me distraire, ma mère avait emprunté à mon oncle une carte de l'Europe. Je ne savais pas encore bien lire, mais j'ai déchiffré tout de même les noms des pays et des villes, dont beaucoup ne m'étaient pas étrangers. J'ai été surpris de voir à quel point certains pays bien connus sont petits, et notamment, parmi eux, le nôtre. L'Europe m'a plu au premier

coup d'œil, par sa forme et par sa couleur. Sa taille aussi est bien pratique. Ce qui m'a impressionné le plus et pour toujours, comme tout le monde probablement, c'était sa silhouette : ce chien scandinave en haut, cette botte italienne en bas, le pas en avant du marteau pyrénéen. A l'ouest, arrachées comme si la mer les emportait lentement, les îles m'excitaient. Plus loin à gauche, il n'y avait que l'océan : manifestement, l'Europe regarde, se tourne et se dirige vers le monde !

LUDVÍK VACULÍK

Extrait de : *Mon Europe* dans *Lettre Internationale* n° 18

QUATRE CONFÉRENCES pour comprendre les évolutions, les enjeux, l'avenir de l'Europe, avec Alexandre Adler : *Nous venons de changer de siècle*, Antonin Liehm : *Y a-t-il un gouffre ou un pont entre les "deux" Europes ?*, Edith Lhomel : *La Roumanie, ou comment passer de la dictature à la démocratie*, Karel Bartosek : *La Tchécoslovaquie, patrie de la révolution de velours* sous la présidence d'Yves Lequin.

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
DE LYON



2.c - LE DIALOGUE EUROPEEN

Notre questionnaire et les divers entretiens nous ont permis de percevoir des tentatives de coopération européenne. Sur au moins trois plans, on a pu voir des liens se développer avec des "interlocuteurs européens" : l'axe européen, les organismes / institutions européens et enfin, les associations.

Les réponses aux questions 8A et 4B montrent que 9 annexes et 9 services de la Part-Dieu ont établi des relations de caractère ponctuel avec l'axe européen. Dans la plupart des cas, ces relations prennent la forme d'échanges d'informations. Les informations recueillies par Pierine PIRAS sont largement diffusées en direction des annexes et pôles de la Part-Dieu, sous forme de bibliographies, de conseils d'acquisitions, etc... Les échanges sont d'ailleurs bilatéraux puisque l'axe européen bénéficie de l'aide de différents services à l'occasion de l'organisation d'une manifestation ("Questions Internationales" par exemple) ou de la réalisation d'une tâche spécifique (une enquête, par exemple).

A l'heure actuelle, seuls quelques services "isolés" sont en lien avec des institutions / organismes européens. Ces échanges concernent le prêt inter-bibliothèques, les échanges de données et de statistiques (1) et enfin, l'organisation d'animations. Apparemment, c'est dans ce dernier domaine que la coopération s'est avérée la plus fructueuse. A titre d'exemple, on citera l'exposition de livres d'enfants en anglais - "Books for children" - réalisée en Février 1987 avec l'aide du British Council de PARIS. D'une façon générale, les services culturels extérieurs et les ambassades étrangères peuvent être des partenaires privilégiés.

(1) Le service "Recherche et Développement" est en lien avec l'INTAMEL (International Association of Metropolitan City Libraries, Stadt Hannover Stadtbuchereien, Hildesheimer Strasse 29, 3000 HANNOVER 1, R.F.A.). Cette association, regroupant les bibliothèques des métropoles européennes, produit notamment des statistiques internationales annuelles.

Autres interlocuteurs clefs de ce dialogue : les associations à vocation européenne. Par le biais de ces relations à caractère informel, la coopération européenne avance ; c'est du moins ce que nous avons perçu à travers les témoignages de Suzanne Jouguelet et d'Yvette Weber.

A notre demande, Suzanne Jouguelet a évoqué le rôle de l'Association de l'Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires (AENSB) dans l'ouverture sur l'Europe. Apparemment, c'est une des préoccupations majeures de l'AENSB. Outre l'organisation de voyages d'études et de visites d'établissements dans les pays de la Communauté, l'association a organisé, en Novembre 1989, un séminaire intitulé "Bibliothécaires en Europe". Elle s'apprête également à publier un annuaire qui recense les associations européennes des professionnels de l'information.

Yvette Weber, elle, nous a parlé de ses projets avec la communauté de Travail des Cantons des Alpes Occidentales (COTRAO). Créée par le Conseil de l'Europe, la COTRAO a vocation de développer la coopération entre les régions alpines. Actuellement, le groupe "bibliothèques" de la COTRAO est en train d'élaborer un guide-répertoire de la documentation régionale, destiné à faire connaître les richesses régionales transfrontalières. Dans ce dialogue européen, les associations semblent des intermédiaires précieux !

Afin de fixer - de façon provisoire - l'image de l'Europe, nous avons réuni les principales données dans un tableau récapitulatif. Tableau contrasté puisque l'Europe paraît bien présente dans la bibliothèque, mais que sa place reste encore imprécise et diffuse. Ainsi, il s'agirait bien d'une Europe à géométrie variable, dont les contours se dessinent à travers des choix "stratégiques" : développement du fonds spécialisé en langues étrangères, regroupement des collections, intensification des échanges multiculturels, etc...

Afin de compléter ce tableau, il convient d'ajouter que l'Europe existe aussi dans l'esprit du public et des bibliothécaires. C'est désormais vers le futur qu'il faut se tourner pour voir quelle sera l'image de la Bibliothèque pour l'Europe !

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON (1/2)

"FONDS EUROPE"	OUVRAGES RELATIFS A L'EUROPE	CALENDRIER DES ANIMATIONS EUROPEENNES (APPROXIMATIF...)	LES INTERLOCUTEURS EUROPEENS
<p>Existe actuellement dans les bibliothèques des 1er et 4ème arrondissements et à St-Rambert</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Littérature des pays d'Europe . Livres relatifs à l'Europe . Périodiques européens en libre accès : 4-10 . Dossiers sur l'Europe : 3 à la Centrale 3 au 1er arrond. 1 au 4ème arrond. . Cassettes d'apprentissage des langues : 1230 (annexes et centrale) . Films en langues étrangères (sous-titrés ou non) : 62 (centrale uniquement) 	<ul style="list-style-type: none"> . 1974 : Exposition THOMAS MANN . 1975 : Exposition MIES VAN DER ROHE . 1975 : "WAGNER à BAYREUTH" (expo., conférence) . 1980 : "Le mythe de DON JOAN dans la littérature européenne (conférence) "Aujourd'hui la Grèce" . 1981 : "BIRMINGHAM, naissance d'une cité industrielle" (expo) . 1982 : Table ronde autour de George ORWELL Lectures de textes de MAX FRITSCH . 1983 : Lecture de trois récits de FRANTZ KAFKA "FRANCFORT, ville du livre) (conférence) . 1984 : Représentation de "THREE MEN IN A BOAT", "MURDER IN THE CATHEDRAL" . 1985 : Rencontre avec GIORGIO CAPRONI et MARIO LUZI 	<ul style="list-style-type: none"> . Axe européen . INTAMEL) . British Council) . Goethe Institut) . Ambassade du Danemark, etc...)) . A E N S B) . COTRAO)

"FONDS EUROPE"	OUVRAGES RELATIFS A L'EUROPE	CALENDRIER DES ANIMATIONS EUROPEENNES (APPROXIMATIF...)	LES INTERLOCUTEURS EUROPEENS
		<p>. 1986 : Exposition D.H. LAWRENCE "BOOKS FOR CHILDREN"</p> <p>. 1987 : Exposition FERNANDO PESSOA Exposition ROBERT MUSIL</p> <p>. 1989 : "L'AMERIQUE LATINE ET L'EUROPE" (conférence) Les Belles Etrangères IRLANDE (lecture)</p> <p>. 1990 : "Littératures d'ailleurs textes nordiques" Rencontre avec CHARLES DOBZYNSKI, animateur de la revue de poésie "EUROPE" "Europes, Europe" (conférence) Parole d'auteur AGOTA KRISTOF</p>	

II.3 - UNE BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE (BPE)

L'intérêt de ce projet réside dans la nouveauté des solutions qu'il propose pour élargir l'horizon des bibliothèques publiques en direction de l'Europe. Avant d'en révéler les arcanes, intéressons-nous à la motivation et à la destination de la BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE.

3.a - LA BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE, POURQUOI ? POUR QUI ?

Pour Pierine PIRAS, l'"Europe est une évidence ; elle est culturellement incontournable". Elle estime qu'avec le processus d'intégration européenne, on s'achemine vers "une façon de vivre plus vaste" et qu'il est, par conséquent, urgent de permettre à un large public de se mettre à l'heure européenne. Par sa vocation transversale et multidisciplinaire, la BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE devrait constituer en quelque sorte une initiation à l'Europe. En cela, elle se distingue nettement des centres de documentation européens des Universités et Chambres de Commerce déjà existants, qui sont généralement spécialisés dans un domaine (le droit et l'économie le plus souvent) et qui touchent un public de spécialistes.

A la demande de Philippe GRAFFIN de la Direction de l'Information des Communautés Européennes, une enquête a été menée, en Octobre 1989, afin de mieux connaître le public intéressé par l'Europe et, surtout, de cerner le type de demandes concernant l'Europe. L'enquête a consisté à recenser, pendant deux mois (42 jours ouvrables), les questions posées par les lecteurs sur l'Europe, d'en relever la nature et d'ajouter, éventuellement, une indication d'âge du demandeur.

Les résultats font apparaître que, en moyenne, 4 questions par jour concernent explicitement l'Europe, questions que l'on peut regrouper dans trois catégories. Premièrement, les questions qui concernent l'Europe comme entité communautaire, deuxièmement, celles qui concernent les pays qui la composent et, enfin, les demandes relatives à l'étude ou la pratique d'une langue (1). A plus de 75 %, les demandes sont le fait d'étudiants ou lycéens.

On remarquera ici que les réponses aux questions 3A et 9B se recoupent avec ces résultats. En effet, on avait constaté que les demandes du public - jeune pour la majorité - concernaient surtout les langues vivantes, les littératures européennes et les ouvrages traitant des aspects juridiques, socio-économiques et politiques de l'Europe. Finalement, tant l'enquête que le questionnaire débouchent sur le constat formulé par Pierine PIRAS : "Les demandes des lecteurs concernant l'Europe sont de plus en plus régulières, précises et orientées vers l'avenir. Il faut souvent répondre avec des documents "efficaces" : données statistiques récentes, méthodes d'apprentissage de langues, presse du jour en langues étrangères, liste de stage ... En complément des documents eux-mêmes, il faut de plus en plus fournir des listes actualisées de ressources extérieures". Ainsi, se dessine l'image du public de la BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE.

Les bibliothécaires que nous avons interrogés semblent séduits d'avance par l'idée d'un centre européen. Certains imaginent déjà un lieu ouvert, doté d'un "département langues et littératures d'Europe", d'un "espace langue" et d'un "kiosque accueillant la presse européenne".

(1) Exemples de questions posées : l'Eurotunnel, la Convention européenne des Droits de l'Homme, le cinéma espagnol, l'enseignement en Europe, des bandes dessinées en langues étrangères, des méthodes d'apprentissage des langues, etc...

Les réponses aux questions 11A et 8B permettent de voir quels aspects de l'Europe ils aimeraient développer au sein de la Bibliothèque. Les bibliothécaires répondent, dans l'ordre :

- . La formation aux langues européennes
- . Le fonds de littérature étrangère
(en traduction et en version originale)
- . Les ouvrages sur l'Europe
- . Les animations à caractère européen (1)
- . Les échanges professionnels.

Sur ce dernier point, on notera que toutes les réponses aux questions 10A et 7B étaient favorables aux voyages d'études et stages à l'étranger. Jusqu'à présent, seules quatre personnes disent avoir participé à des voyages d'études à l'étranger (à Birmingham et au Danemark). Et la bibliothèque municipale a accueilli quelques rares stagiaires étrangers : une Suédoise (1990), une étudiante italienne venue dans le cadre du programme d'échanges ERASMUS (1990), ainsi que des visites rapides de bibliothécaires anglais, italiens et suisses.

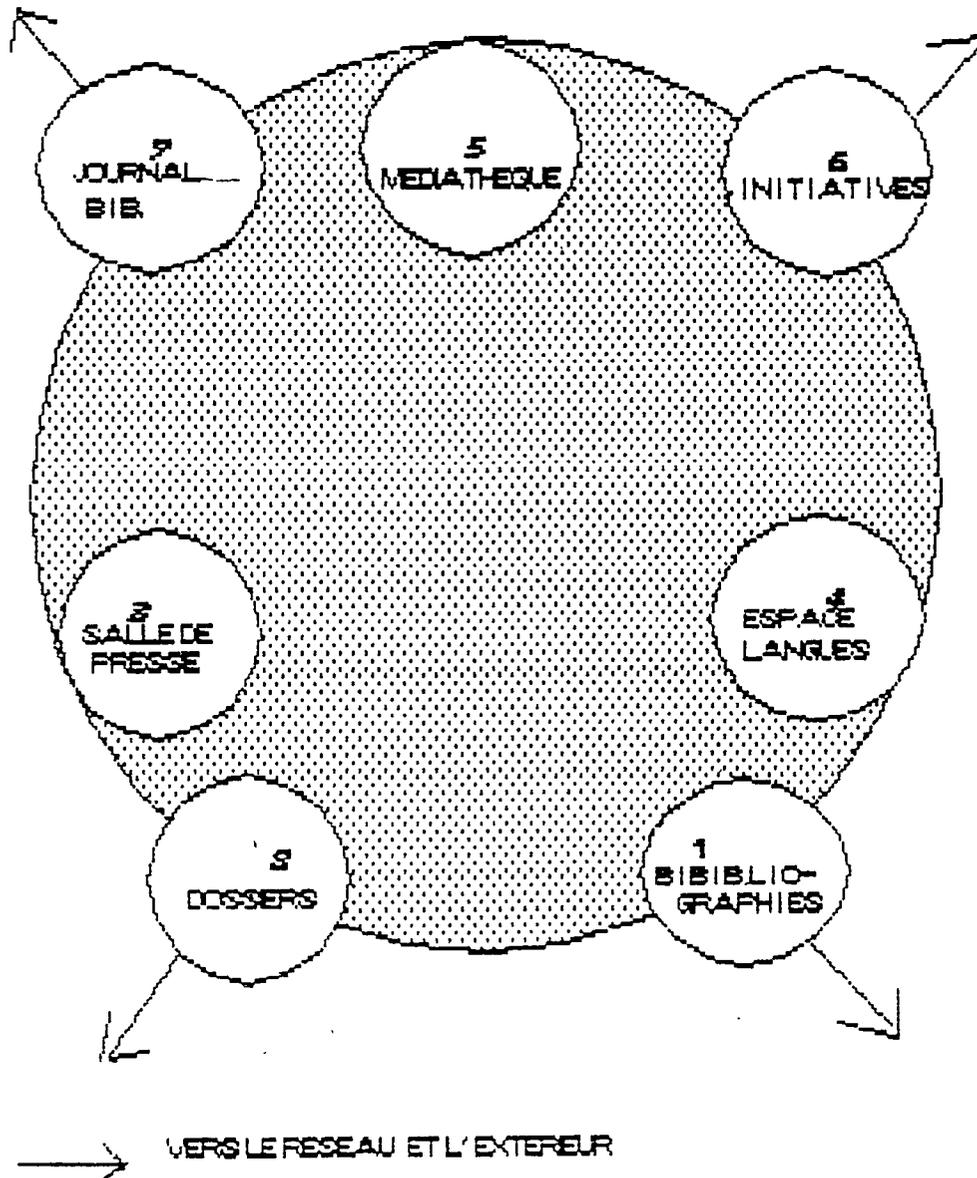
3.b - LE PROJET EN QUESTION

Ce projet élaboré à l'échelle d'une bibliothèque de quartier (200 à 400 m²) a été réalisé dans la perspective de l'implantation d'un centre consacré à l'Europe à l'intérieur de la nouvelle bibliothèque de Gerland. Il se conçoit comme un espace autonome consacré à l'Europe, espace constitué d'une série de "modules" qui s'agencent entre eux de façon souple.

A l'intérieur de chacun des sept modules définis, des services et des moyens se mettent en place :

(1) Une proposition intéressante : "Une année d'animation "Europe", un pays par mois, avec débats, expositions, rencontres, ..."

BPE: Mode d'emploi



1 - Bibliographies

Elles rpertorient les ouvrages et les articles sur l'Europe et sont destinées à être diffusées sous forme de fascicules reliés auprès des bibliothèques annexes.

2 - Salle de presse

Lieu de consultation des principaux quotidiens, hebdomadaires, mensuels des différents pays européens et des publications officielles de la C.E.E. Elle offre l'approche la plus rapide et la moins formelle ; on peut y passer rapidement, lire un article ou s'installer devant un poste de télévision diffusant des chaînes européennes.

3 - Dossiers de presse

Constitués des photocopies d'articles, extraits des publications dépouillées, ces dossiers fournissent une documentation régulièrement mise à jour.

4 - L'espace langues

Il est entièrement consacré à la formation aux langues étrangères et à la diffusion d'informations relatives aux neuf langues communautaires. A côté des méthodes pédagogiques traditionnelles (dictionnaires, grammaires, revues, etc...), on y trouve des cassettes de langues, des documents visuels (films de fiction en langue originale, documentaires, émissions de T.V.). des cabines équipées de postes de travail, permettent l'apprentissage autonome en langues étrangères.

5 - La médiathèque pour la connaissance des hommes, des pays et des cultures

Sa vocation consiste à présenter "tout ce qui fait la diversité et l'unité de l'Europe". Dans cette optique, elle regroupe un fonds de livres et de documents dont l'objet n'est pas communautaire, mais qui concerne tous les domaines de la connaissance pour chaque pays, sans être exhaustif : géographie, tourisme, art, économie, etc...

6 - Centre d'initiatives

Il assure l'information et la communication vers l'extérieur. Son rôle spécifique est d'impulser des manifestations à caractère européen : conférences, expositions, rencontres, ...

7 - Revue

Elle remplit une triple fonction : faire connaître un thème européen dans chaque numéro, annoncer les manifestations et événements européens, diffuser les informations sur les activités de la BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE.

L'évocation des grandes lignes du projet met en place une image précise de la BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE. Cette image se focalise non sur l'aspect extérieur de la bibliothèque, mais sur ses fonctions intrinsèques. L'organisation interne de la BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE est fondée sur la complémentarité des espaces et sur leur articulation autour de fonctions de base : formation, information, animation, communication. Lieu de formation pour les uns, de loisirs et de découverte pour les autres, cette bibliothèque paraît destinée à des publics et des usages multiples.

Si l'on retrouve ici certains éléments existants dans la Bibliothèque Municipale, la BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE innove par au moins trois points :

- Premièrement, elle réunit en un lieu des éléments autrefois épars et prévoit leur "articulation".
- Deuxièmement, elle met en valeur l'ensemble des potentialités du réseau des bibliothèques. En effet, l'emploi de la télécopie et du minitel (qui permettra bientôt d'avoir accès au catalogue de la bibliothèque) renforce les liens avec les différents points du réseau. D'autre part, des contacts sont établis avec l'extérieur par le biais du centre d'initiatives et de la revue.
- Troisième innovation, la BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE s'ouvre largement aux documents multimédias : films, cassettes, logiciels, etc... Par conséquent, l'approche des langues et des civilisations européennes s'élargit et se diversifie.

D'autre part, certains choix "bibliothéconomiques" - comme le classement des documents, non par langue ou par type de document, mais par thème - déterminent un changement. Ainsi, la mixité des documents devient règle, à la fois en ce qui concerne le support et la langue : une cassette, un livre sur l'agriculture européenne, par exemple, seront côte à côte, qu'ils soient en anglais, portugais, français, etc... Ainsi, le choix fondamental pour la BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE est de faire une synthèse des connaissances et des ressources disséminées.

Le budget prévisionnel de la BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE a été fixé à 1.226.000 Francs. Ce coût comprend l'acquisition des documents (livres, périodiques, méthodes de langues, films, etc...), ainsi que le matériel "lourd" : les cabines audio-vidéo, les ordinateurs, etc... A cela, s'ajoute le budget de fonctionnement réparti en 50.000 Francs pour l'animation et 100.000 Francs pour les frais communs à l'équipement informatique et les fournitures. Le personnel prévu : une bibliothécaire, deux bibliothécaires adjointes, le technicien et l'agent d'entretien serait en commun pour l'équipement.

3.c - LA BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE A L'HORIZON DE 1992 ?

La décision de mise en oeuvre du projet, d'abord prévue pour 1989, a été retardée par le changement de municipalité et la volonté de mettre à plat toutes les propositions dans le domaine culturel.

Face à l'échéance européenne de 1992, il faut espérer que la municipalité de Michel Noir saisisse l'occasion d'ancrer Lyon dans un espace européen. Ainsi, vingt ans après sa création, la Bibliothèque de la Part-Dieu réaliserait enfin ses ambitions européennes en réalisant la BIBLIOTHEQUE POUR L'EUROPE !

Alors que des projets européens se mettent en place, la question de l'Europe des bibliothèques est en discussion. Ainsi, la même Bibliothèque de la Part-Dieu accueillait en Mai 1986, le Congrès National de l'Association des Bibliothécaires Français, sur le thème des relations internationales dans les bibliothèques françaises. Parmi les sujets abordés : les échanges de personnels et de formation, la circulation internationale de l'information et le rôle des nouvelles technologies dans ces échanges.

En cette année 1990, deux manifestations importantes ont relancé la question. Il s'agit d'abord de la Première Conférence Européenne pour l'Automatisation et les Réseaux de Bibliothèques, du 9 au 11 Mai, à Bruxelles et des Journées d'Etude sur le Plan d'Action pour les Bibliothèques de la C.E.E., les 19 et 20 Juin 1990, à Strasbourg... Sur le terrain, différents acteurs-bibliothécaires, agences de coopération, associations participent déjà à l'ouverture sur l'Europe.

Il sera de notre propos de rendre compte de l'état de ces réflexions et d'évoquer, en parallèle, les différentes actions entreprises dans le domaine de l'Europe culturelle et, plus particulièrement du livre... L'exploration des voies de la coopération européenne devrait nous conduire à esquisser des perspectives d'avenir pour les bibliothèques.

3EME PARTIE

PERSPECTIVES

III.1 - VERS UN ESPACE CULTUREL EUROPEEN

A travers la Bibliothèque Municipale de Lyon et le contexte rhônalpin, nous avons pu voir que l'Europe avait d'ores et déjà sa place dans la bibliothèque. A présent, nous nous interrogerons sur les perspectives de l'Europe des bibliothèques et nous poserons la question dans l'autre sens : quelle place pour les bibliothèques en Europe ?

Cette question suppose d'examiner d'une part la politique culturelle communautaire et d'autre part, la coopération européenne en matière de livre et de lecture (1). Avant toute chose, on s'efforcera de replacer la question dans son contexte en précisant les notions de "culture européenne" et de politique culturelle européenne.

(1) Une précision s'impose : la question sera traitée dans le cadre de la Communauté européenne. L'organisation communautaire n'est pas antagoniste d'une coopération à échelle plus large, mais elle offre un cadre d'action circonscrit permettant de lancer des coopérations fructueuses.

1.a - BIENTOT L'EUROCULTURE

A l'approche du 31 Décembre 1992, l'on commence à s'interroger sur son identité nationale ou européenne, à se redécouvrir un passé commun avec d'autres peuples, à s'interroger sur les frontières de l'Europe. De telles questions deviennent omniprésentes par le relais des médias et l'on voit se multiplier des revues européennes (1) et des rubriques "Europe" (2). Au-delà de son côté médiatique, ce phénomène fait surgir de vraies questions et il semble que naisse une prise de conscience de la réalité européenne.

Il sera utile de rappeler, brièvement, ce qui fait la nouveauté de cette prise de conscience européenne. Le Marché Commun est né dans une certaine indifférence : deux mois après la signature du Traité de Rome, 54 % des Français sont incapables de dire s'il s'agit là d'une étape importante ou non et, en Mai 1957, 36 % de nos concitoyens n'ont "pas entendu parler" du Marché Commun. (3)

(1) A titre d'exemple, on évoquera *Liber*, revue européenne des livres, supplément du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, de *Indice*, du *Monde*, d'*El Pais* et du *Times Literary Supplement*. Cette revue se propose d'"offrir aux artistes, aux écrivains et aux savants, un forum où ils puissent débattre librement, dans un langage aussi accessible que possible, de problèmes intellectuels d'intérêt général".

cf. *Liber*, n° 1, Octobre 1989

(2) Tel est le cas du journal *Libération* qui a consacré durant les mois d'été 1990 une rubrique spéciale - "L'été européen" - aux manifestations artistiques et culturelles se déroulant dans les différents pays d'Europe.

(3) Oui, non, sans opinion, 50 ans de sondages IFOP - Interéditons, 1990 (chapitre "L'Europe").

Pour le citoyen, l'Europe paraît alors une entité abstraite, voire une invention de technocrates ; pour de nombreux intellectuels, elle incarne le néo-capitalisme, l'impérialisme (1). Or, au fil des années, l'idée d'Europe fait son chemin et les Français prennent davantage conscience de la construction européenne. A la veille du **Marché Unique**, l'Europe semble bénéficier d'un préjugé plutôt favorable. La perspective de l'unification étant avant tout assimilée à une garantie de paix et de prospérité économique. En somme, l'adhésion à l'Europe semble exprimer la volonté de préserver l'identité européenne par une fédération politique et économique.

Sans doute est-il encore un peu tôt pour parler, comme certains, d'une conscience ou d'une identité européenne, même si cette question intéresse philosophes et penseurs de tous ordres. En effet, nombreux sont ceux qui se sont déjà penchés sur ce problème. "Penser l'Europe" (2), "Le défi culturel européen" (3), "L'archipel de la conscience européenne" (4), "L'Europe sans rivage, de l'identité culturelle européenne" (5) ... autant de titres qui mettent l'accent sur une dimension essentielle, à la fois pour l'Europe et pour la culture. Autant de réponses, aussi, qui formulent, chacune à sa façon, la complexité que recouvre la notion d'Europe.

(1) A ce propos, le témoignage d'Edgar MORIN, ex-anti-européen, est tout à fait représentatif de cette mauvaise conscience européenne : "Je voyais dans la vieille Europe le foyer de l'impérialisme et de la domination, plutôt que celui de la démocratie et de la liberté. Je distinguais, non la vérité du discours sur l'humanisme, la raison et la démocratie européenne, mais son mensonge : la brutalité effroyable des Conquistadors du Mexique et du Pérou, l'Afrique esclavagisée et exploitée, la puissance dévastatrice du Reich allemand." MORIN, Edgar - Penser l'Europe - Gallimard, 1987.

(2) Op. cit.

(3) DOMENACH, Jean-Marie. Europe : le défi culturel. La Découverte, 1990.

(4) PHILONENKO, Alexis. L'archipel de la conscience européenne. Grasset, 1990.

(5) Europe sans rivage, de l'identité culturelle européenne. Symposium international. Albin Michel, 1988.

Pour Edgar MORIN, l'Europe est une notion géographique sans frontière avec l'Asie et une notion historique, aux frontières changeantes ; c'est une notion aux multiples visages, aux métamorphoses nombreuses. Idée qu'Alexis PHILONENKO partage aussi puisqu'il décrit l'espace de pensée européen non comme une totalité, mais plutôt comme un archipel. Il est clair que le terme équivoque d'Euroculture est employé ici, non au sens d'uniformité culturelle, mais plutôt comme synonyme des diversités culturelles et linguistiques. Avec l'avènement de fait d'une société multiculturelle, la décentralisation des pôles de création et de décision, la mondialisation de la culture et de l'art, on s'achemine de plus en plus vers une culture européenne. Les tentatives de réappropriation d'un patrimoine culturel commun et d'exploration des visages nouveaux de l'Europe se multiplient.

Ainsi on remarque qu'un regain d'intérêt se dessine pour l'Espagne, la Grèce et le Portugal, notamment à travers les films d'ALDOMOVAR et d'ANGELOPOULOS ou les livres de KAZANTZAKIS, de FERREIRA, etc... Et, les auteurs comme SINGER, CANETTI, MILOSZ, CIORAN, JOYCE, KAFKA, MANN, en qui KIRSTI SIMONSUURI se plaît à voir "les meilleurs interprètes de l'européité" (1), connaissent un succès croissant, aussi bien dans les librairies que dans les bibliothèques.

(1) "Gens Europea". KIRSTI SIMONSUURI. In Lettre Internationale, n° 25, Juillet 1990.

Apparemment, l'Euroculture compte déjà d'ardents défenseurs parmi les politiques, les intellectuels et les artistes. Un examen des discours en faveur de l'Euroculture montre que les arguments invoqués appartiennent à trois registres: l'humanisme, la "quête de sens" et l'identité. Ainsi, dans la préface de l'ouvrage intitulé "Pour une politique européenne de la culture" (1), Simone WEIL défend la culture européenne au nom de valeurs telles le pluralisme, la tolérance et le dialogue : "Il apparaît de plus en plus clair que l'idée de l'Europe, surtout dans sa dimension culturelle, est une chance historique pour chacune des identités qui la composent, car elle leur offre, non pas de renoncer à elles-mêmes (...) mais parce qu'elle leur permet de sortir d'elles-mêmes pour mieux se reprendre à partir de points de vue plus larges et d'une confrontation plus féconde avec l'autre."

D'autres, comme Jean-Marie DOMENACH, vont plus loin encore et voient dans l'Euroculture une nécessité de premier ordre, un projet de civilisation capable de souder la communauté et de lui donner un sens : "Il faut une perspective plus ambitieuse : une éthique sociale et politique ; une vision du monde qui encadre la construction économique, administrative et technique." (2)

Sans doute sont-ce aussi les mêmes raisons et surtout la volonté ferme de résister à l'américanisation de l'Europe qui conduisent l'actuel Ministre de la Culture, Jack LANG, à plaider en faveur d'une Europe de la culture. "Il s'agit de choisir entre deux logiques : ou nous faisons tout pour rester des créateurs et conserver nos identités, ou nous nous transformons peu à peu en simple marché de consommateurs, sous prétexte que nous n'aurons pas su créer un espace européen de la culture." (3).

(1) DELCOURT, Jacques, PAPINI, Roberto. Pour une politique européenne de la culture. Economica, 1987.

(2) Le défi culturel, P. 36.

(3) Le Monde, 11 Avril 1984.

Fondée sur une nécessité politique et un impératif socio-économique, l'Euroculture fait ses premiers pas.

De son côté, la Commission des Communautés Européennes intensifie ses efforts pour définir une politique européenne de la culture.

1.b - QUELLE POLITIQUE ?

D'entrée de jeu, un double constat s'impose. Premièrement, la culture ne figure ni dans les attributions de l'administration de la C.E.E., ni dans les traités communautaires. Deuxièmement, les Etats membres sont loins de disposer d'une politique culturelle intérieure et d'une politique culturelle extérieure. Par conséquent, il faut souligner ici le fait qu'une politique culturelle européenne n'a pas encore trouvé sa place dans la C.E.E. et que la coordination des politiques culturelles nationales et communautaires n'en est qu'à ses débuts.

Actuellement, les acteurs de la politique culturelle sont au nombre de quatre. Il s'agit du Centre Européen de la Culture (CEC), de la Commission des Communautés Européennes, du Conseil de l'Europe et de la Fondation Européenne.

* Le Centre Européen de la Culture (CEC)

Fondé en 1950 par Denis de ROUGEMONT et installé à Genève, c'est une organisation internationale non gouvernementale, chargée de promouvoir l'union des peuples européens en valorisant leur patrimoine culturel commun. Le CEC a vocation d'être à la fois un organe de coordination entre les associations, centres culturels, fondations et un lieu de recherche et de confrontation d'idées entre chercheurs, créateurs et diffuseurs.

* La Commission

L'activité culturelle dans l'organigramme de la Commission est attribuée à la Direction Générale X, intitulée "Information, Communication et Culture". A ses côtés, la DG XIII "Télécommunication, Industries de l'Information et Innovation" joue un rôle important dans le domaine de l'audiovisuel et la DG XIII/b "Industries et Marché de l'Information" est chargée des bibliothèques.

* Le Conseil de l'Europe

C'est la plus vaste et la plus ancienne (1949) des organisations politiques européennes (23 Etats y sont représentés). Son but essentiel : renforcer la coopération entre ses membres dans les domaines politique, social, juridique et culturel. Les organes essentiels de la coopération culturelle sont la Commission de la Culture et de l'Education de l'Assemblée Parlementaire, d'une part, le Conseil de la Coopération Culturelle (CDCC), d'autre part. Pour donner à la coopération culturelle une base juridique et financière, les gouvernements ont signé en 1954, la Convention Culturelle Européenne et créé un Fonds Culturel.

* La Fondation Européenne

Instituée en 1982, elle a pour mission d'accroître la compréhension mutuelle entre les peuples de la Communauté et de promouvoir une meilleure connaissance du patrimoine culturel européen. Elle ne connaît pas encore d'existence juridique, compte tenu du fait que les procédures de ratification ne sont pas achevées. Son rôle consistera à poursuivre la construction européenne, en complétant les traités de Rome et de Paris par un volet culturel.

Ce rapide panorama permet de constater que les protagonistes de l'Europe culturelle sont peu nombreux ; la Fondation Européenne est, pour l'instant, "inexistante" et le rôle du CEC reste mineur. D'autre part, on remarque que la politique culturelle européenne se trouve dans un espace institutionnel aux contours flous, compris tantôt au sens strict (L'Europe des Douze), tantôt au sens large (les 23 démocraties de l'Europe occidentale). Par là même, la culture demeure un aspect peu développé de l'Europe, même si la situation tend à évoluer et la culture à figurer dans les préoccupations communautaires.

En effet, depuis 1983, l'Europe de la culture connaît un nouveau souffle. Pour la première fois, les Ministres de la culture des différents pays de la Communauté se sont rencontrés à Delphes. Cet événement a contribué de façon évidente à intensifier la coopération culturelle. Ainsi a-t-on vu naître des initiatives de portée symbolique comme la désignation annuelle d'une ville européenne de la culture (1). A côté de cela, le Conseil des Communautés Européennes et les Ministres de la Culture ont adopté, sous différentes formes, une dizaine de résolutions portant sur la promotion de la production audiovisuelle européenne, l'organisation d'un concours européen de sculpture, la collaboration entre bibliothèques...

Une autre date clef pour la culture européenne : 1987. La Commission présentait alors son plan de relance de l'action culturelle dans la Communauté européenne. Ce programme-cadre pour la période 1988 - 1992 s'inscrit dans cinq domaines :

(1) C'est depuis 1985 que la Commission désigne une "ville européenne de la culture" où sont organisées des manifestations culturelles : Athènes (1985), Florence (1986), Amsterdam (1987), Berlin (1988)

- I - La création d'un "espace culturel européen"
- II - La promotion de l'industrie audiovisuelle européenne
- III - L'accès aux ressources culturelles
- IV - La formation culturelle
- V - Le dialogue interculturel avec le reste du monde

D'une façon générale, l'action culturelle de la Commission reste fortement marquée par les aspects sociaux et économiques. Cependant, on note que la Commission multiplie ses moyens d'intervention - bourses d'études, aides directes, prix annuels... - et étend, progressivement, son action à de nouveaux secteurs : le cinéma, le livre et la lecture... C'est à ce secteur clef que nous nous intéresserons maintenant.

1.c - "LE LIVRE ET LA LECTURE :
ENJEUX CULTURELS DE L'EUROPE"

La Conférence d'ARLES, intitulée "Pour un espace européen du livre" et organisée en Juin 1986 à l'initiative de Jack LANG, marque le point de départ de l'Europe du livre. Pour la première fois, éditeurs, libraires, traducteurs, écrivains et bibliothécaires des pays de la C.E.E. avaient l'occasion de confronter leurs expériences et d'envisager ensemble des mesures en faveur du livre. Par la suite, une série de réflexions - "Lire en Europe (1988)" (1), "Le livre et la lecture : enjeux culturels de l'Europe" (1989) (2), "Pour une Europe du livre" (3) ont esquissé les contours d'une politique européenne du livre.

(1) VIDAL-BENEYTO, José, CASSEN, Bernard. Lire en Europe : contributions à la problématique européenne de la lecture. Conseil de l'Europe, 1988.

(2) Le livre et la lecture : enjeux culturels de l'Europe. COM 89, 258 final.

(3) LILLET, Rémi. Pour une Europe du livre : rapport au Secrétaire d'Etat aux Relations Culturelles Internationales. La Documentation Française, 1990.

L'action en faveur du livre et de la lecture s'inscrit dans le cadre du plan de relance de l'action culturelle présenté par la Commission en 1987 et se place dans la perspective de l'achèvement du Grand Marché intérieur de 1992. Il faut donc souligner qu'il s'agit davantage d'orientations et de propositions d'actions à plus ou moins long terme, que de résolutions. Globalement, cette politique européenne du livre s'articule autour de cinq grands axes :

- Amélioration du statut des "travailleurs intellectuels" (auteurs, traducteurs,...)
- Régulation du marché européen du livre (rationalisation des circuits de distribution et des réseaux de vente...)
- Harmonisation des différentes législations (droit d'auteur, droit de reprographie,...)
- Protection et diffusion des oeuvres (contrôle de la reproduction des oeuvres, promotion de la traduction littéraire, bibliothèques,...)
- Sensibilisation à la lecture et aux langues (lutte contre l'illettrisme, encouragement à l'apprentissage des langues).

Ces orientations concernent donc les différents aspects culturels et économiques du livre, de l'auteur jusqu'au lecteur, en suivant la chaîne du livre : création, édition, traduction, diffusion, promotion... Pour réaliser ces objectifs, la Commission propose différents moyens : création d'un Fonds Social Européen pour les travailleurs culturels, élaboration d'"instruments" (statistiques sur le marché européen du livre...), aide financière aux traductions d'oeuvres littéraires contemporaines, etc... D'autre part, cette politique s'appuie sur le Conseil de l'Europe, l'UNESCO et les instances politiques des différents pays de la C.E.E.

Pour l'instant, chaque pays s'efforce de répondre aux problèmes que connaît le secteur du livre en fonction de ses traditions et moyens. Or, pour qu'un espace européen du livre existe, il faut un lieu de réflexion et de concertation où puissent être inventées à la fois des politiques nationales et une politique européenne. A l'heure actuelle, le dialogue sur l'Europe des bibliothèques est déjà amorcé. Nous nous donnerons à présent comme objectif de faire le point sur cette question encore peu connue des bibliothécaires et, à fortiori, du public.

III.2 - L'EUROPE DES BIBLIOTHEQUES

Après un bref préambule définissant le contexte, il sera question du plan d'action pour les bibliothèques de la Communauté européenne. Dans un second temps, on tentera de voir quelles perspectives le plan d'action ouvre aux bibliothèques et d'examiner de plus près ses objectifs et mécanismes.

3.a - PREAMBULE

Les bibliothèques sont longtemps restées en périphéries des occupations de la Communauté européenne. C'est seulement vers les années 1985 que l'attention de la Commission s'est portée sur la problématique des bibliothèques en Europe. Cette évolution s'inscrit dans le cadre du programme de relance de l'action culturelle communautaire et dans le prolongement d'évènements qu'il convient de rappeler brièvement.

On peut voir l'origine de l'Europe des bibliothèques dans la résolution du Conseil des Ministres du 27 Septembre 1985 (1). Cette résolution définit les objectifs généraux ainsi que le cadre d'une action communautaire dans le domaine des bibliothèques. Elle reconnaît l'importance des bibliothèques et leur rôle en tant qu'"intermédiaire de la richesse et de la culture dans la CEE". Elle admet néanmoins que pour développer pleinement leur valeur potentielle pour les usagers, l'accès aux collections des bibliothèques à travers l'Europe devra être amélioré grâce à :

(1) J.O. n° C 271/1 du 23.10.1985

- une application appropriée des nouvelles technologies
- un effort accru de coopération entre bibliothèques au niveau communautaire
- une plus grande harmonisation des initiatives et des politiques nationales en matière de bibliothèques.

Deux ans plus tard, en Février 1987, une audition sur les bibliothèques dans la Communauté européenne est organisée à Luxembourg. Délégués des Etats membres, observateurs des principales organisations et associations internationales concernées posent les jalons de la politique en faveur des bibliothèques de la CEE. Un plan d'action énonce les principes de l'intégration des bibliothèques à une action communautaire et définit les grands domaines de coopération :

- échanges d'informations bibliographiques (bibliographies nationales et catalogues collectifs informatisés)
- développement et production de services et outils nouveaux (CD-ROM, Vidéodisque, liste d'autorité multilingues ...)
- diffusion des connaissances et échanges d'expériences entre bibliothécaires de la CEE.

Les nouvelles technologies constituent donc la pierre angulaire de ce plan d'action et le rôle de la Commission consiste précisément à encourager le développement et l'application de technologies nouvelles, susceptibles de rapprocher, voire de relier les bibliothèques de la CEE. Par la suite cette orientation technologique s'est confirmée et affirmée à travers une série de réflexions :

- . Le Congrès de l'IDT (Information, Documentation, Transfert des Connaissances) sur l'Espace Européen de l'Information (Mai 1987, Strasbourg)
- . La 1ère Conférence Européenne pour l'Automatisation et les Réseaux de Bibliothèques (Mai 1990, Bruxelles)
- . Les Journées d'études sur le plan d'action (Juin 1990, Strasbourg).

Sî le débat sur l'Europe des bibliothèques est bien ouvert, il faut reconnaître que seule une petite partie de la profession y participe... L'information sur le plan d'action n'a pas connue une large diffusion et l'Europe semble encore loin des horizons des bibliothécaires. Par conséquent, il ne paraît pas inutile de faire le point sur la question.

2.b - LE PLAN D'ACTION POUR LES BIBLIOTHEQUES DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

Le plan d'action, qui en est à sa deuxième version, devrait être adopté et doté d'un budget par le Conseil des Ministres et le Parlement Européen en 1990. Afin de faire toute la lumière sur la question, il s'agira d'une part d'examiner les objectifs du plan et d'autre part, d'analyser ses procédures de mise en oeuvre.

Le plan d'action se présente comme un cadre de coopération, ouvert à la fois à l'action communautaire et aux politiques nationales. Il concerne l'application des nouvelles technologies, de l'informatique, des télécommunications aux bibliothèques de la CEE. Cinq lignes d'action ont été définies:

- Ligne 1 : Projets relatifs aux données primaires des bibliothèques
(bibliographies nationales et autres catalogues sur support informatique).
- Ligne 2 : Interconnexion internationale de systèmes gérant ces données primaires.
- Ligne 3 : Fourniture de services innovateurs basés sur les technologies nouvelles.
- Ligne 4 : Produits et outils commercialement viables pour les bibliothèques.
- Ligne 5 : Echanges d'expériences professionnelles et de connaissances.

Ces orientations risquent de paraître extrêmement abstraites si on ne les rapporte pas à leurs objectifs. Ce qui est en jeu ici, c'est la coopération, l'innovation et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information à travers une série d'objectifs concrets : informatisation des catalogues, normalisation, introduction de nouveaux produits (CD-ROM, vidéodisque ...), etc.

Le déroulement du plan est prévu sur une période de cinq ans. Son budget total a été estimé à 95 MECU, somme à laquelle s'ajouteront les crédits investis par les pouvoirs publics et les bibliothèques s'associant aux différents projets... Les modalités de mise en oeuvre du plan reposent à la fois sur des mécanismes européens et des mécanismes nationaux. Pour mettre en oeuvre le plan d'action, la CEE souhaite que dans chaque pays de la Communauté soit créé un organisme pour être l'interlocuteur de la direction générale XIII/B "Télécommunications, Industries de l'information et innovation". Ces comités de pilotage n'ont pas tous été formellement désignés, mais ils existent déjà dans la plupart des pays sous divers noms :

- Grande Bretagne : Library Association
- Allemagne : Deutsches Bibliotheksinstitut
- Portugal : Instituto Portugés di lovro e da leitura
- Italie : Observatorio per i programmi internazionali
- France : Comité Français de pilotage du plan d'action pour les bibliothèques de la Communauté européenne (CFPPA).

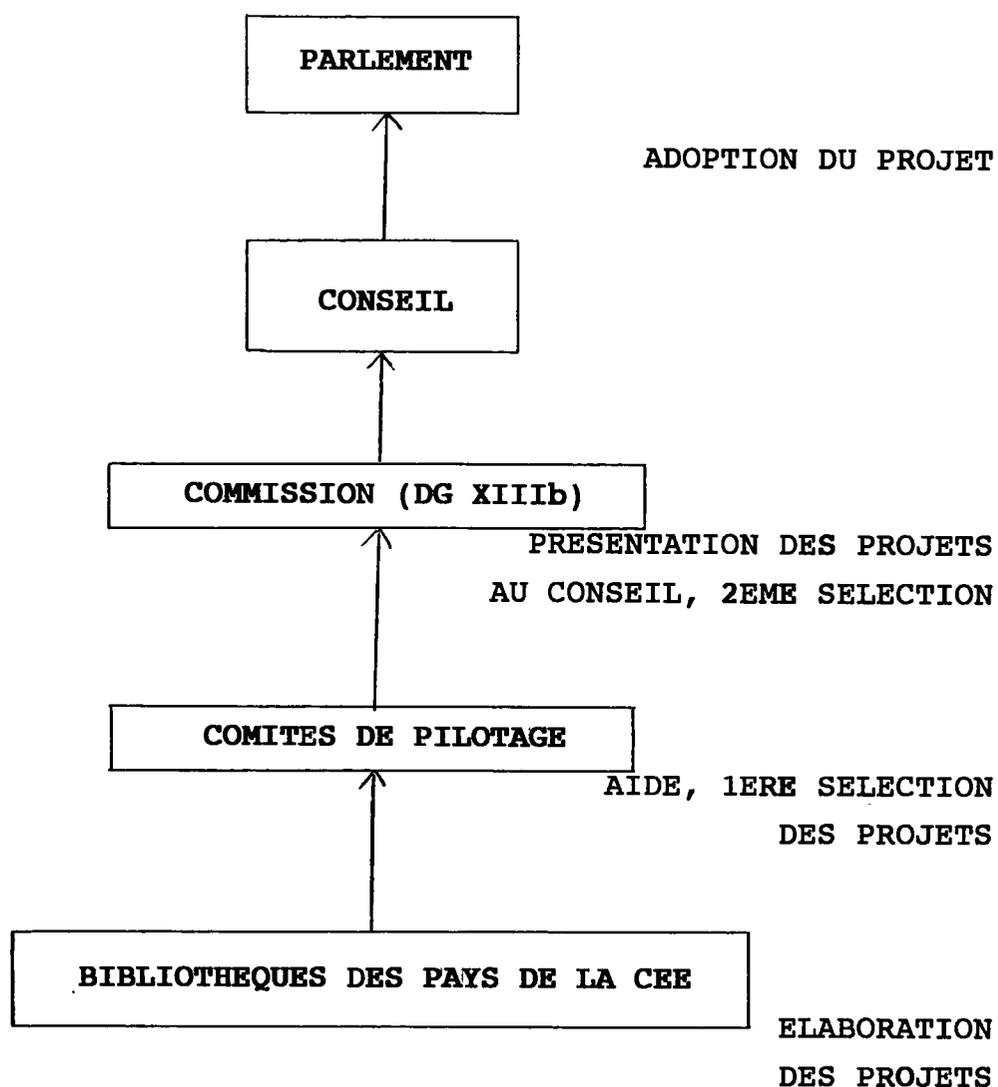
Sous le sigle encore peu connu du CFPPA, le Comité français regroupe dix membres :

- deux représentants de la Direction du Livre et de la Lecture (Ministère de la Culture)
- deux représentants de la Direction de la programmation et du développement universitaire (Ministère de l'Education nationale)
- un représentant à l'information scientifique et technique (Ministère de la Recherche et de la Technologie)
- un représentant de la Bibliothèque nationale
- un représentant de la Bibliothèque de France
- un représentant de l'Association de Bibliothécaires Français
- un représentant de l'Association de Documentalistes et de Bibliothécaires spécialisés.

Le rôle du CFPPA consiste à :

- . aider les bibliothèques françaises à participer au plan d'action
- . servir de relais et de conseil pour faciliter les relations entre la DG XIII/B et les bibliothèques françaises
- . susciter les propositions de coopération avec les autres bibliothèques européennes
- . étudier les projets soumis par les bibliothèques françaises et les transmettre à la DG XIII/B.

Force est de reconnaître la complexité de ce plan d'action ... Un schéma permettra peut-être d'y voir plus clair et de présenter succinctement le mode d'emploi du plan.



2.c - UNE VOIE ETROITE

Les différents types de bibliothèques ont des finalités et des priorités différentes. Par conséquent, il est évident que le plan d'action ne concerne pas de la même façon toutes les bibliothèques. En clair, il faudra tenter de voir à qui s'adresse le plan d'action et quels critères les projets devront satisfaire.

Pour bénéficier d'un financement, il faut que les projets s'inscrivent dans le cadre des lignes d'action et qu'ils répondent aux objectifs dont ils relèvent. Ensuite, les projets passent par un double filtrage, national et européen.

C'est d'abord le comité de pilotage national qui opère une première sélection. Dans le cas du CFPPA, trois critères ont été déterminés. Les projets doivent prioritairement :

- mettre l'accent sur les "points forts" de la France (réseau de télécommunication, audiovisuel, etc)
- encourager les échanges entre les organismes privés et publics
- rectifier les déséquilibres régionaux.

Puis, les projets retenus sont soumis à l'examen de la Commission. Pour être définitivement sélectionnés, les projets doivent impérativement contenir les trois éléments suivants :

- coopération (association d'un minimum de trois partenaires de trois Etats membres)
- innovation (introduction d'un nouveau type de service ou de produit)
- utilisation des nouvelles technologies.

Tout cela ressemble fort à une course aux obstacles ! Et, il est bien évident que, la barre étant placée si haut, seules les bibliothèques les plus avancées (bibliothèques spécialisées, bibliothèques de recherche) et les grands établissements (1) pourront bénéficier du concours de la Commission. Au-delà des bibliothèques, le plan s'adresse aux fournisseurs de matériel et de logiciel pour bibliothèques, aux organismes prestataires de services, aux écoles de bibliothécaires, etc. S'achemine-t-on vers une Europe à deux vitesses ? On peut craindre que le plan renforce les clivages spécialistes/grand public, Nord/Sud.

(1) Le seul projet "français" existant à l'heure actuelle a été élaboré par la Bibliothèque Nationale en collaboration avec la British Library et la Deutsches Bibliothek. Il s'agit d'un CD-ROM "européen" contenant les bibliographies nationales.

A Strasbourg, où nous avons assisté aux Journées d'information sur le plan d'action (Juin 1990), il nous a semblé percevoir un certain découragement chez les bibliothécaires présents. De fait, certains se sont sentis dépassés par la complexité du plan et par sa lourdeur ; ils ont eu l'impression d'être exclus du jeu. Il faut bien reconnaître ici que de par son volet technologique, le plan ne vise ni les établissements de lecture publique, ni les bibliothèques utilisant des techniques "traditionnelles"...

Or, l'Europe des bibliothèques ne se construira pas en un seul jour et le plan d'action n'est pas le sésame. Plutôt que de céder à un sentiment de découragement, il faudra explorer les différentes voies de la coopération européenne. A Strasbourg comme à Lyon, nous avons eu l'occasion de constater que bibliothécaires, associations et agences de coopération ne manquaient pas d'idées en la matière. C'est sur ces perspectives encourageantes que nous terminerons.

III.3 - LA COOPERATION EUROPEENNE

Parallèlement à l'activité de la Commission, bibliothécaires et professionnels du livre s'intéressent à l'Europe. Certains ont déjà établi des contacts avec des partenaires européens pour entreprendre des actions communes. A travers des rencontres et des entretiens téléphoniques avec ces "protagonistes européens" (1), nous avons pu voir sur quels terrains se jouait aujourd'hui la coopération européenne. Il sera de notre propos de montrer les différents niveaux et domaines de coopération.

3.a - L'ETAT : UN PARTENAIRE OBLIGE

Au niveau central, d'importants moyens sont déployés pour promouvoir les échanges européens. Nous verrons ici que la Direction du Livre et de la Lecture et le Centre national des Lettres mènent une action complémentaire dans ce domaine.

(1) Parmi ces "protagonistes européens" :
 . Philippe CAMAND, animateur d'ORAL
 . Anne-Christine COLLET, bibliothécaire à la Maison du Livre, de l'Image et du Son (Villeurbanne)
 . Martine MOLLET, Secrétaire général d'ACORD
 . Richard ROY, directeur de MEDIAT Rhône-Alpes

* La Direction du Livre et de la Lecture (DLL)

Dès 1989, la DLL s'est associée aux projets de la CEE concernant la modernisation des bibliothèques et l'aide à la traduction d'oeuvres littéraires. Ainsi, elle a mis en place des actions diversifiées concernant la traduction du français vers les langues étrangères (1). Les aides sont distribuées sous différentes formes :

- . subventions versées aux éditeurs français
- . bourses de séjour en France attribuées à des traducteurs étrangers
- . financement des assises internationales de la traduction littéraire en Arles (A.T.L.A.S.)

A côté de cela, la DLL commence à encourager la formation et les échanges professionnels par l'octroi de bourses d'échange (2) et l'organisation de voyages d'études à l'étranger.

* Le Centre national des Lettres (CNL)

Le CNL intervient en faveur de la traduction d'ouvrages étrangers en langue française au moyen d'une "panoplie" diversifiée de mesures qui s'appliquent à tous les niveaux de la production et de la diffusion des livres. Les aides sont versées :

(1) Quelques chiffres : Entre 1983 et 1987, plus de trois mille titres ont bénéficié de cette aide financière, ce qui représentait, en 1985, un budget total de 6.480.000 F. La même année, la part de littérature atteignait 235 ouvrages. Les langues destinataires étaient, dans l'ordre : l'anglais (30,5 %), l'italien et le portugais (13,4 %), l'espagnol (13 %), l'allemand (12,3 %), le néerlandais et l'arabe (5 %), le grec et le danois (2 %).

cf. "Lire en Europe", op. cit., P. 56.

(2) Un exemple concret : Anne-Christine COLLET que nous avons rencontrée, a obtenu une bourse d'échanges pour passer deux mois dans une bibliothèque allemande à Reutlingen.

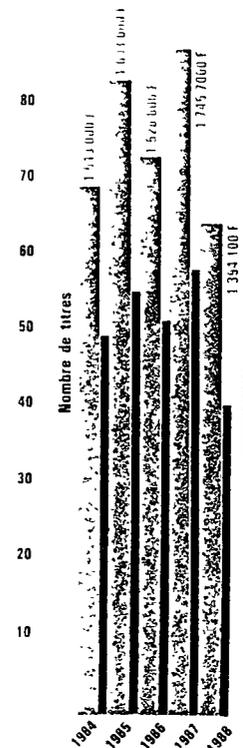
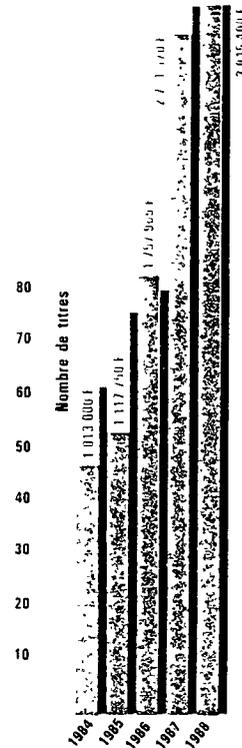
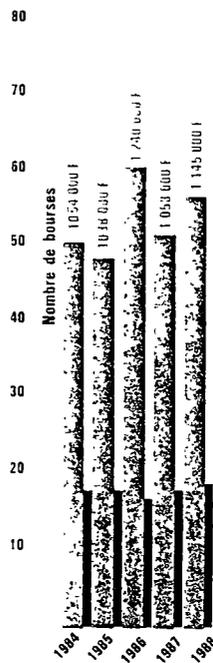
- . aux traducteurs (bourses)
- . aux éditeurs (subventions sur frais de traduction, prêts...)
- . aux bibliothèques (crédits d'acquisition d'ouvrages).

En outre, le CNL organise, en collaboration avec le Ministère de la Culture, des manifestations destinées à faire connaître au public français des littératures étrangères. "Les Belles étrangères" ont débuté en 1987 avec la visite d'une vingtaine d'écrivains brésiliens. Après le Brésil, ce fut la R.D.A., puis le Danemark, l'Argentine, l'Espagne, la Chine, le Portugal, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, la Grèce...

Lettres

Centre national des

Lettres d'or



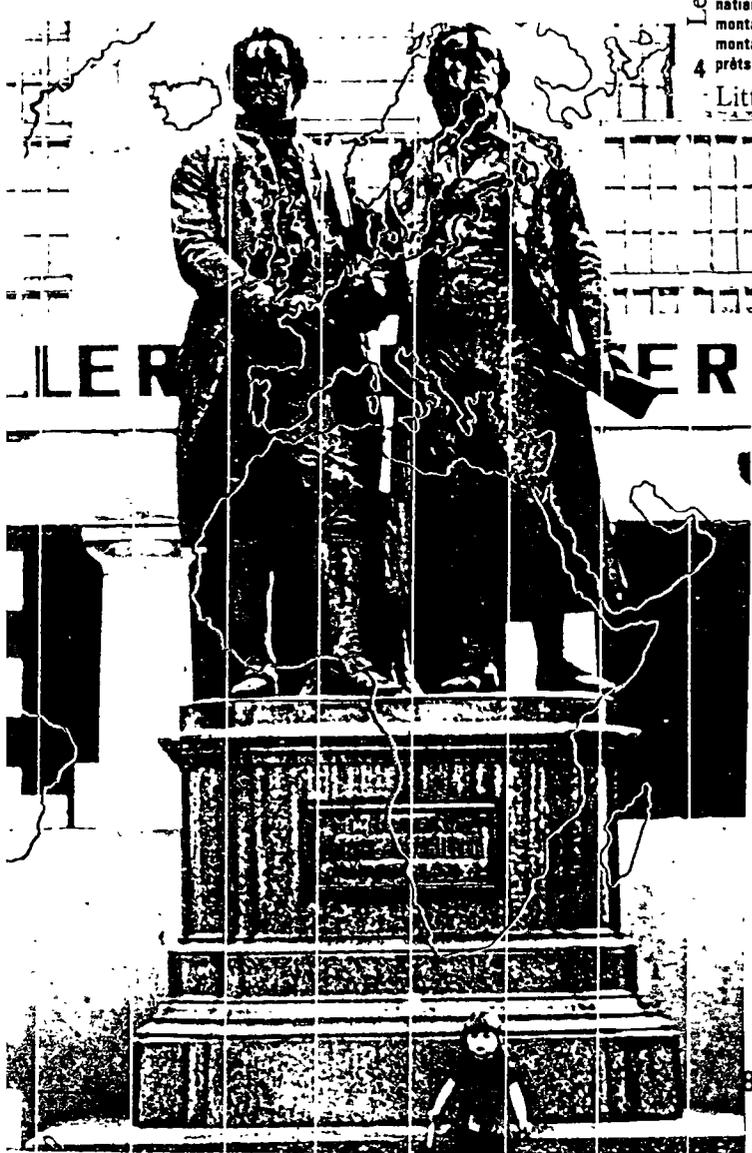
Les bourses aux traducteurs
15 fois + en 5 ans.
Pour 1989, sont prévues :
• 4 années sabbatiques de 120 000 F
• 8 bourses de 60 000 F
• 8 bourses de 40 000 F

Les subventions aux éditeurs sur frais de traduction 2,5 fois + en 3 ans.
Depuis 1983, le Centre intervient sous forme de subventions, au lieu de prêts.

Les prêts aux éditeurs 50 % de + en 5 ans.

Lettres de création
L'aide à la traduction d'œuvres étrangères est devenue aujourd'hui une des tâches prioritaires du centre national des Lettres : les moyens financiers ont été multipliés par dix en cinq ans. C'est ainsi que le montant global des bourses aux traducteurs est passé de 80 000 F en 1981 à 1 145 000 F en 1988 ; le montant des subventions aux éditeurs, de 703 700 F en 1983 à 2 845 400 F en 1988 ; le montant des prêts aux éditeurs, de 1 014 800 F en 1981 à 1 394 100 F en 1988.

4 Littérature étrangère



Dans la mesure où la DLL et le CNL favorisent la diffusion du patrimoine littéraire, en particulier dans sa dimension européenne, on peut dire qu'ils constituent la plate-forme nationale d'une politique européenne du livre. Par ailleurs, ils jouent un rôle incitatif en encourageant les échanges professionnels.

3.b - LA REGION : DES ACTEURS SUR LE TERRAIN

La décentralisation a entraîné une redistribution des responsabilités et a suscité la montée en puissance des acteurs locaux. En ce qui concerne la coopération européenne, il apparaît clairement que les acteurs régionaux - agences régionales de coopération, offices régionaux du livre et centres régionaux de formation - jouent un rôle de premier ordre. C'est ce que nous tenterons de montrer à travers l'exemple rhônalpin, en évoquant successivement le rôle d'ORAL, d'ACORD et de MEDIAT. (1)

*** L'OFFICE RHONE-ALPES DU LIVRE (ORAL)**

L'intervention d'ORAL en faveur de la coopération européenne se traduit principalement par la mise en contact d'écrivains et d'éditeurs des différents pays européens. Ainsi plusieurs rencontres ont déjà été organisées :

(1) - ORAL, 1 rue Jean Jaurès 74000 Annecy
- ACORD, 471 avenue Victor Hugo 26000 Valence
- MEDIAT Rhône-Alpes, Université des Sciences Sociales
BP 47X, 38040 Grenoble Cédex

- . En Avril 1989 : rencontres avec des écrivains catalans et espagnols.
- . En Mai 1990 : accueil d'une délégation de professionnels du livre du Bade - Wurtemberg. La rencontre a débouché sur des propositions, notamment dans le domaine de la traduction.

ORAL participe également à l'organisation du Salon européen du Livre à Lyon.

*** L'AGENCE DE COOPERATION REGIONALE POUR LA DOCUMENTATION
(ACORD)**

Pour ACORD, la coopération européenne est un objectif majeur. Dans ce domaine, l'agence intervient sur plusieurs plans :

- . Participation aux réflexions sur l'Europe (Conférence de Bruxelles, Journées d'étude à Strasbourg...)
- . Rencontres avec des interlocuteurs européens (en Octobre 1989, ACORD a invité Madame ILJON, membre de la DG XIII/B de la Commission, afin qu'elle présente le plan d'action pour les bibliothèques)
- . Echanges avec des bibliothèques d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne (échange de services, voyages d'études à Stuttgart et en Catalogne)
- . Diffusion d'informations sur les sujets européens (cf. "Coopération", N° 16, Juin 1990).

* MEDIAT Rhône-Alpes

Dans le cadre de l'ouverture sur l'Europe, MEDIAT lance une opération nouvelle. Sous le nom de "Médialangues", le centre propose aux professionnels du livre des cycles de formation continue aux langues. L'objectif : permettre le développement de contacts et d'échanges entre les institutions et acteurs européens du milieu du livre et de la documentation. Par ailleurs, MEDIAT participe à l'organisation de voyages d'études et de journées consacrées aux littératures étrangères.

Ce tour d'horizon confirme notre impression initiale. La région est bien un lieu propice aux échanges transfrontaliers et l'Europe un thème de prédilection pour les élus et professionnels régionaux. Pour développer l'ouverture sur l'Europe, le Conseil régional de Rhône-Alpes a d'ailleurs créé une ligne budgétaire "Relations internationales". En ce qui concerne la coopération, deux remarques peuvent être formulées. Premièrement, elle touche principalement trois domaines : la diffusion des oeuvres, les échanges professionnels et la formation. Deuxièmement, la coopération prend des formes multiples. Tantôt elle s'inscrit dans le cadre de protocoles d'accord signés entre les régions (l'accord cadre entre les 4 régions jumelles : Bade-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie, Rhône-Alpes), tantôt elle est fondée sur des espaces culturels identitaires (1), ou accompagne les initiatives à caractère économique. De toute évidence, l'entrée en scène des acteurs régionaux est un facteur déterminant pour l'ouverture sur l'Europe.

(1) Ainsi, l'agence de coopération régionale pour la documentation et l'information en Alsace (CORDIAL) collabore étroitement avec les Allemands.

3.c - LES ASSOCIATIONS : DES INTERMEDIAIRES PRECIEUX

L'Europe mobilise aussi de nombreuses associations de professionnels de l'information ; on évoquera ici brièvement leur rôle dans la coopération. Globalement, deux types d'associations sont engagées dans la coopération : les associations regroupant des membres des différents pays d'Europe et les associations nationales à vocation européenne. Dans la première catégorie, se rangent des associations ou organismes comme LIBER, WERTID, le Groupe de Lausanne ou l'AEIBS. Un rapide tour d'horizon permettra de mieux les identifier (1) :

* La Ligue des bibliothèques d'étude et de recherche (LIBER)

Fondée en 1971, cette association regroupe les plus importantes bibliothèques de recherche européennes. LIBER travaille en collaboration avec le Conseil de l'Europe.

* West european round table on information and documentation (WERTID)

Groupe informel créé en 1979, WERTID n'a pas de statut associatif, mais réunit les représentants des principales associations de documentalistes d'Europe de l'Ouest. Il se veut avant tout un forum d'échanges réguliers mais informel entre les professionnels ayant des objectifs communs en ce qui concerne les politiques nationales d'information, la formation, etc...

(1) . LIBER : c/o Franz KROLLER, Universitätsbibliothek, Universitätsplatz 3, A-8010 Graz, Autriche.
• Groupe de Lausanne : c/o Marc WALCKIERS, PO BOX 90419, 2509 LK La Haye, Pays-Bas.
• AEIBS : 60 rue de la Concorde, B-1050 Bruxelles, Belgique.

* Le Groupe de Lausanne (FECB : Fédération européenne pour la coopération entre bibliothèques)

Fondé en 1985, ce groupe réunit des personnalités européennes du monde des bibliothèques. Il a élaboré de nombreux projets européens concernant la normalisation, les réseaux bibliographiques, etc...

* L'Association européenne pour l'information et les bibliothèques de santé (AEIBS)

Fondée en 1987, cette association regroupe les 24 pays signataires de la Convention culturelle.

Il n'est pas question ici de donner une liste exhaustive des associations européennes, mais seulement de formuler quelques remarques à leur propos. Les associations sont nées pour la plupart aux alentours des années 1985, dans la mouvance des grands débats sur l'Europe de l'information. Elles se caractérisent par leur "spécialisation" et favorisent essentiellement les échanges technologiques.

A côté de cela, les associations nationales à vocation internationale et européenne jouent un rôle moteur. Ainsi, en France, trois importantes associations de professionnels de l'information - l'ABF, l'ADBS, l'AENSB - s'impliquent activement dans la coopération européenne à travers

. l'organisation de rencontres et conférences sur des sujets "européens" :

. Mai 1986 : l'Association des Bibliothécaires Français organise un congrès national sur "les relations internationales dans les bibliothèques françaises".

. Novembre 1989 : l'Association de l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires organise un séminaire intitulé "Bibliothécaires en Europe".

. Juin 1990 : l'ABF, l'AENSB et l'ADBS (Association des Documentalistes et bibliothécaires spécialisés) organise les "Journées d'études sur le plan d'action pour les bibliothèques de la CEE".

. l'organisation de voyages d'étude à l'étranger et en Europe plus particulièrement.

. les recherches et travaux sur des thèmes "européens" (l'AENSB, par exemple, a mené une étude comparée sur le statut des bibliothécaires dans les douze pays de la CEE et projette de publier un annuaire des associations européennes...).

Du fait de leur structure souple et de leurs liens avec des partenaires européens, les associations semblent être un relais important dans le dialogue européen.

CONCLUSION

Au cours de cette recherche, on a vu l'image de l'Europe se dessiner par petites touches successives. Il s'agit d'une image changeante, constituée de composantes locales et externes, d'éléments passés, présents et à venir. S'il paraît, aujourd'hui, encore difficile de cerner l'Europe culturelle, du moins on peut distinguer ses quelques lignes de force.

Il nous a semblé que la trame de l'Europe culturelle se nouait principalement autour de trois points : le dialogue européen des villes, la politique d'ouverture des institutions et la coopération des différents "acteurs européens". L'exemple de la Bibliothèque Municipale de Lyon montre que certains choix ont déjà été faits afin de favoriser l'ouverture sur l'Europe. Pour asseoir complètement l'Europe dans la bibliothèque, il suffirait d'une organisation cohérente des ressources et d'un projet mobilisateur, tel la Bibliothèque pour l'Europe.

En tout cas, une chose est sûre : l'Europe des bibliothèques avance chaque jour un peu plus à travers l'action et la coopération communautaire. La diffusion des connaissances et la mobilité professionnelle sont désormais devenues une priorité pour les bibliothécaires et professionnels du livre. Sur le terrain, nombreux sont ceux qui s'engagent déjà activement... L'Europe ne manque pas d'idées !

BIBLIOGRAPHIE

I - LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON ET SON CONTEXTE LOCAL

I.a - LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

* Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu (Lyon). Pour de nouvelles orientations des bibliothèques de la Ville de LYON : rapport de synthèse. 1988.

* La Bibliothèque de Lyon - La Part-Dieu : un centre d'animation culturelle. In Collectivités, gestion, équipement, n° 258, Décembre 1973, P. 37-39.

* Lyon et sa politique culturelle : une nouvelle bibliothèque municipale. In LIAISON Rhône-Alpes, n° 30, Février 1969, P. 4.

* Ville de Lyon. Choisir la culture, livre blanc sur la situation culturelle lyonnaise, 1977.

* Vocation nouvelle de la Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu. In Collectivités, gestion, équipement, n° 258, Décembre 1973, P. 37-39.

I.b - POLITIQUE CULTURELLE

* Approche de la production culturelle territoriale, Journées d'études du G.R.I.C.C. (Groupement de Recherche Interuniversitaire "Culture-Communication"), Toulouse, 16-17 Octobre 1989.

* Coopération des collectivités publiques et action culturelle, compte-rendu du Colloque de Grenoble, 1-2 Décembre 1988, La Documentation Française, 1989.

* FRIEDBERG, Erhard, URFALINO, Philippe. "Le Jeu du Catalogue". La Documentation Française, 1984.

* GAUDIN, Jean-Pierre. Technopolis : crises urbaines et innovations municipales. P.U.F., 1989.

* LORRAIN, Dominique. La montée en puissance des villes. In Economie et Humanisme, Janvier/Février 1989, n° 305, P. 6-21.

I.c - LYON ET L'EUROPE

* KUKAWKA, Pierre. Le quadrige européen : Rhône-Alpes et les grandes régions en Europe. CERAT, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 1989.

* Lyon en quête de son label international : 3ème rencontre des Eurocités. In Les Echos, volume 11, Mai 1990.

* Lyon, Milan, Francfort, Villes internationales. In Economie et Humanisme, Janvier-Février 1987.

* S.E.P.A.L. (Syndicat d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise). LYON 2010 : un projet d'agglomération pour une métropole européenne. SEPAL, 1988.

II - L'EUROPE ET LA C.E.E.



II.a - GENERALITES

- * **BARON, Enrique. EUROPE 92 : le rapt du futur. Coutaz, 1989.**
- * **BOCQUET, Dominique, DELLEUR, Philippe. Génération Europe. Bourin, 1989.**
- * **BRUGMANS, Henri. Histoire de l'Europe. Thone, 1970.**
- * **GERBET, Pierre. La Construction de l'Europe. Imprimerie Nationale, 1984.**
- * **Les promesses de l'Acte Unique : supplément aux dossiers et documents du Monde, Mai 1989.**
- * **LIVET, Georges, MOUSNIER, Roland. Histoire générale de l'Europe. P.U.F., 1980.**
- * **WEBER, Eugen. Une histoire de l'Europe : hommes, cultures et sociétés de la Renaissance à nos jours. Fayard, 1987.**

II.b - L'IDEE ET L'IDENTITE EUROPEENNE

- * **BESSON, Patrick, BOREL, Jacques, BOURGEADE, Pierre. Lettres d'Europe, Albin Michel, 1988.**
- * **BROWNING, Alison. L'Europe et les intellectuels. Gallimard Idées, 1984**
- * **DUROSELLE, Jean-Baptiste. L'idée d'Europe dans l'histoire. Denoël, 1965.**
- * **"Gens Europea". In Lettre Internationale, été 1990, n° 25, P. 16.**
- * **La France et l'Europe : cahiers français. La Documentation Française, Janvier/Février 1990, n° 240.**
- * **Mon Europe. Ludvik Vaculik. In Lettre internationale, automne 1988, n° 18, P. 14-15.**
- * **MORIN, Edgar. Penser l'Europe. Gallimard, 1987.**
- * **PHILONENKO, Alexis. L'archipel de la conscience européenne. Grasset, 1990.**
- * **ZWEIG, Stefan. Le Monde d'hier : souvenir d'un Européen. Belfond, 1986.**

II.c - LA COMMUNAUTE ET LA CULTURE

* DELCOURT, Jacques, PAPINI, Roberto. Pour une politique européenne de la culture. *Economica*, 1987.

* DOMENACH, Jean-Marie. Europe : le défi culturel. *La Découverte*, 1990.

* La Fondation Européenne, une nouvelle approche de la construction européenne. In *Echanges et Projets*, n° 42, Juin 1985, P. 37-43.

* Relance de l'action culturelle de la Communauté européenne. In *Bulletin des Communautés européennes*, supplément 4/87.

III - LE LIVRE ET LA LECTURE EN EUROPE

III.a - L'ESPACE EUROPEEN DU LIVRE

- * Le livre et la lecture : enjeux culturels de l'Europe, COM 89, 258 final.
- * LEENHARDT, Jacques, BURGOS, Martine. Existe-t-il un lecteur européen ? Conseil de l'Europe, 1989.
- * LILLET, Rémi. Pour une Europe du livre : rapport au Secrétaire d'Etat aux Relations Culturelles Internationales. La Documentation Française, 1990.
- * Vers un espace européen du livre. In Bulletin d'informations de l'ABF, 1er trimestre 1986, n° 130, P. 19-25.
- * VIDAL-BENEYTO, José, CASSEN, Bernard. Lire en Europe : contributions à la problématique européenne de la lecture. Conseil de l'Europe, 1988.

III.b - LES BIBLIOTHEQUES ET L'EUROPE

- * BARBIER BOUVET, Jean-François. Babel à Beaubourg : l'autodidaxie linguistique à la B P I : enquête sur les usages et les usagers de la médiathèque de langues. Bibliothèque Publique d'Information, 1981.
- * Bulletin des Bibliothèques de France, Tome 33, n° 1-2, 1988.
- * Coopération, n° 16, Juin 1990.
- * Les langues dans les bibliothèques. In Livres Hebdo, 9 Février 1990, n° 6, P. 36-39.
- * L'IDT 87 : L'espace européen de l'information. In L'Argus, Décembre 1987, n° 4, P. 117-128.
- * L'Immédiat, n° 7, Juin 1990.
- * PELOU, Pierre. L'Europe de l'information : programmes, marchés et technologies. ESF 1990.
- * Plan d'action pour les bibliothèques de la Communauté européenne, mode d'emploi (est envoyé sur demande par le Comité Français de Pilotage pour le Plan d'Action, 61 rue de Richelieu, 75002 PARIS).

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des Sciences
 Sociales Grenoble II
 Institut d'Etudes
 Politiques**

**DESS Direction de
 Projets Culturels**



Mémoire

1990

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



801668G